

MARIE-HÉLÈNE ROUSSEAU

**L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DE
L'AMÉNAGEMENT FORESTIER SUR L'ÎLE
D'ANTICOSTI, UN TERRITOIRE À VOCATION
FAUNIQUE**

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en sciences forestières
pour l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.)

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU BOIS ET DE LA FORÊT
FACULTÉ DE FORESTERIE ET DE GÉOMATIQUE
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2008

© Marie-Hélène Rousseau, 2008

Résumé

Anticosti représente un cas exceptionnel dans l'étude de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier, où la vocation première du territoire constitue la chasse aux cerfs de Virginie. L'industrie de la chasse occupe de loin la principale activité économique pour les insulaires. Cependant, la perte progressive de l'habitat du cerf sur l'île menace le maintien de la population et conséquemment, la survie de l'industrie.

Afin de remédier à la situation, l'industrie forestière se voit octroyer une convention d'aménagement forestier, dont l'unique mandat est la restauration de l'habitat du cerf. La survie de l'industrie forestière sur l'île est cependant conditionnelle à deux facteurs, soit 1) l'efficacité à restaurer et maintenir l'habitat et 2) l'acceptabilité sociale des aménagements qu'elle propose.

L'objectif de l'étude consiste à évaluer et caractériser l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île. C'est par l'étude des préoccupations, craintes et besoins des différents groupes utilisateurs de la forêt que nous avons identifié les principaux facteurs qui influencent le jugement d'acceptabilité. Des entrevues semi-dirigées réalisées auprès des résidents, des guides, des chasseurs-visiteurs et des villégiateurs, ainsi qu'un sondage effectué auprès des insulaires ont fait l'objet de cette recherche.

Nous avons observé que deux dimensions caractérisaient la notion d'acceptabilité de l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti : 1) une dimension conceptuelle, où l'individu jugeait en fonction de la légitimité de la stratégie; et 2) une dimension pratique, où cette fois-ci l'individu émettait un jugement en fonction des impacts de la stratégie sur ses activités de chasse.

Le jugement d'acceptabilité de la part des participants face à l'aménagement forestier sur Anticosti était fortement influencé par un scepticisme concernant le savoir scientifique et l'application de la stratégie. Alors que les experts s'entendent sur une définition commune du problème concernant la population de cerfs et la perte de son habitat, un nombre significatif des participants avaient une perception différente, générant ainsi une importante remise en question concernant la légitimité de la stratégie. La remise en question des

savoirs scientifiques de la part des participants, étaient issus d'observations et de perceptions personnelles qui pour plusieurs, différaient des conclusions scientifiques. Cette situation s'avère problématique pour l'atteinte et le maintien de l'acceptabilité sociale de la stratégie, puisque ce sont ces conclusions scientifiques qui justifient la nécessité et la façon d'intervenir. Le caractère expérimental de la stratégie soulève également un grand questionnement de la part des participants quant aux risques perçus et à son efficacité. Somme toute, nous pouvons conclure que la stratégie d'aménagement forestier pour Anticosti est socialement acceptable, mais ce, de façon provisoire et conditionnelle.

Abstract

Anticosti Island, located in the province of Quebec, represents an interesting case for studying social acceptability of forest management. Its particularity resides in the fact that the primary vocation of the territory is wildlife management for deer hunting. Hunting industry constitutes by far the main economic activity for the islander population of 270 people. However, a progressive loss of deer habitat observed on the island threatens the deer population and consequently, the industry's survival.

In order to solve the problem, the forest industry has been granted a Forest Management Contract for the territory, with the mandate of restoring deer habitat. Thus, the survival of this industry is conditional to: 1) its efficiency in restoring the habitat, and 2) the social acceptability of its proposed management.

The objective of this study consists in evaluating the social acceptability of forest management on the island. By studying stakeholders' concerns, fears and needs, we identified the pertinent factors that influence judgement of acceptability. Interviews have been conducted with residents, hunting guides and hunters. In addition, a survey was also completed by the islanders.

Two dimensions characterize the concept of acceptability on Anticosti: 1) a conceptual dimension, where the individual judges according to the legitimacy of the strategy, and 2) a practical dimension, where the individual judges according to the direct impacts of the strategy on its hunting activities.

Anticosti stakeholders' judgements of acceptability about forest management were strongly influenced by scepticism regarding scientific knowledge and the strategy implementation. While researchers, forest managers and wildlife managers agreed on a common definition concerning deer population and habitat issues, a significant number of local stakeholders had different perceptions of the problem, leading to an important questioning regarding the legitimacy of the forest management strategy. Participants' doubts about scientific knowledge were largely based on personnel observations and perceptions often conflicting with the scientific conclusions that justify the application of the actual strategy. Scepticism caused by the experimental aspect of the strategy also led to concerns about possible risks and the efficiency of the strategy. In conclusion, the

forest management strategy proposed for Anticosti is socially acceptable but in a conditional and provisional way.

Remerciements

La réalisation de ce projet de recherche a été rendue possible grâce à la collaboration, au support et à la participation de nombreuses personnes impliquées de près ou de loin. Dans un premier temps, je tiens à remercier tout particulièrement mes très chers parents, Michel et Nicole, mes frères, André et Guy, ainsi que mon amie Maryse, pour leur support inconditionnel et leurs encouragements constants.

Je désire remercier sincèrement mon directeur de maîtrise, M. Louis Bélanger, ing.f., Ph.D., ainsi que mon co-directeur, M. Louis Guay, Ph.D., Université Laval, pour leur attention, leur soutien et leurs précieux conseils. Je leur suis très reconnaissante de m'avoir orientée et dirigée dans cette expérience qui fut des plus passionnante et enrichissante. Je suis extrêmement reconnaissante envers mon cher directeur, M. Louis Bélanger, pour le grand intérêt qu'il porte envers nous, ses étudiants. Un intérêt qui va bien au-delà du plan professionnel et de la recherche. Je le remercie ainsi pour sa grande confiance et pour ses encouragements à poursuivre notre «*légende personnelle*» (*L'Alchimiste* : Paulo Coelho, 2004).

Mes remerciements s'adressent également à mes collègues du laboratoire d'aménagement intégré, pour leurs conseils, leurs encouragements, mais surtout, pour leur amitié. Je les admire pour leurs ambitions, leur dévouement et leur persévérance. Les dernières années passées en leur compagnie ont été des plus agréables. Je leur souhaite le meilleur des succès dans leurs projets.

Je désire aussi remercier vivement les participants aux enquêtes et tout particulièrement les résidants, les guides de chasse et les pourvoiries de l'île d'Anticosti pour leur accueil si chaleureux et leur intérêt démontré face au projet.

Je tiens à souligner, l'initiative de la Chaire de recherche industrielle CRSNG – Produits Forestiers Anticosti de l'Université Laval, ainsi que sa grande contribution à la réalisation du projet, sans laquelle cette étude n'aurait pas été possible. Un grand merci à tous les membres et professionnels de la Chaire et de ses partenaires.

Je voudrais également remercier M. Stephen Sheppard, Ph.D., Université de la Colombie-Britannique, ainsi que son équipe de recherche, pour avoir partagé avec moi

leurs passions et leurs connaissances. Un gros merci pour votre accueil et votre hospitalité.

Pour terminer, j'aimerais remercier, Mme Solange Nadeau, ing.f., Ph.D., Service Canadien des Forêts et M. Luc Bouthillier, ing.f., Ph.D., Université Laval, qui m'ont fait l'honneur d'exercer les fonctions d'examineur pour mon mémoire de maîtrise, ainsi que pour leur intérêt porté au projet.

*Toutes politiques ou pratiques faisant abstraction de l'approbation et
de l'acceptation sociales seront définitivement vouées à l'échec.*
Clawson, 1975 et Firey, 1960

Table des matières

RÉSUMÉ	I
ABSTRACT	III
REMERCIEMENTS	V
TABLE DES MATIÈRES	VIII
LISTE DES FIGURES	X
1. INTRODUCTION	1
2. REVUE DE LITTÉRATURE	5
2.1. QU'EST-CE QUE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE?	5
2.1.1. <i>Un jugement de comparaison</i>	5
2.1.2. <i>Un choix de tolérance</i>	6
2.1.3. <i>S'observe en son absence</i>	7
2.1.4. <i>Jugement individuel et acceptabilité sociale</i>	7
2.1.5. <i>Dynamique et provisoire</i>	8
2.1.6. <i>Cadre conceptuel</i>	9
3. DESCRIPTION DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE	11
3.1. LOCALISATION ET AFFECTATIONS DU TERRITOIRE POUR LA CHASSE	11
3.2. LA STRATÉGIE DES BLOCS DE COUPE CLÔTURÉS.....	12
3.3. GROUPES À L'ÉTUDE	14
3.3.1. <i>Les résidents</i>	15
3.3.2. <i>Les guides de chasse</i>	15
3.3.3. <i>Les chasseurs-visiteurs</i>	15
3.3.4. <i>Les villégiateurs</i>	16
4. MÉTHODOLOGIE	16
4.1. ENQUÊTE PAR ENTREVUES	17
4.1.1. <i>Échantillonnage</i>	17
4.1.2. <i>Analyse des données et validation des résultats</i>	19
4.2. ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE	20
5. RÉSULTATS	21
5.1. REPRÉSENTATION DU PROBLÈME	21
5.1.1. <i>Densité du cerf</i>	21
5.1.2. <i>La perte de biodiversité</i>	23
5.1.3. <i>Perte de son propre habitat</i>	23
5.2. REPRÉSENTATION DU BESOIN D'INTERVENIR	25
5.3. REPRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE	27
5.3.1. <i>Représentation des alternatives possibles</i>	27

5.3.2.	<i>Les risques perçus</i>	28
5.3.3.	<i>L'efficacité</i>	28
5.3.4.	<i>L'équité</i>	30
5.4.	IMPACTS DE LA STRATÉGIE SUR LES ACTIVITÉS DE CHASSE	31
5.4.1.	<i>Densité, visibilité et perte du territoire pour la chasse</i>	31
5.4.2.	<i>Le déplacement du chasseur</i>	33
5.4.3.	<i>L'opportunité de cachettes et la distance de tir</i>	33
5.4.4.	<i>Impacts visuels de l'aménagement forestier</i>	34
5.5.	JUGEMENT D'ACCEPTABILITÉ PAR LES QUATRE GROUPES À L'ÉTUDE	34
5.5.1.	<i>Les résidants</i>	34
5.5.2.	<i>Les guides de chasse</i>	35
5.5.3.	<i>Les chasseurs-visiteurs</i>	35
5.5.4.	<i>Les villégiateurs</i>	36
6.	DISCUSSION	37
6.1.	DES FACTEURS À L'IMAGE DU CONTEXTE	37
6.2.	LA LÉGITIMITÉ DE LA STRATÉGIE (DIMENSION CONCEPTUELLE)	40
6.2.1.	<i>La représentation du problème et du besoin d'intervenir</i>	40
6.2.2.	<i>Le savoir scientifique et local</i>	41
6.2.3.	<i>Les incertitudes et les risques perçus</i>	43
6.2.4.	<i>L'efficacité et l'équité</i>	44
6.3.	LES IMPACTS DE LA STRATÉGIE SUR LA CHASSE (DIMENSION PRATIQUE)	45
6.3.1.	<i>La densité de cerfs</i>	45
6.3.2.	<i>La visibilité dans l'aire de chasse</i>	46
6.3.3.	<i>Le déplacement du chasseur</i>	46
6.3.4.	<i>Le gain ou la perte de territoire pour la chasse</i>	46
6.3.5.	<i>Le caractère naturel de la chasse</i>	47
6.3.6.	<i>La distance de tir et l'opportunité de cachettes pour le chasseur</i>	47
6.4.	ANTICOSTI, UNE ACCEPTABILITÉ CONDITIONNELLE ET PROVISoire	47
7.	CONSÉQUENCES POUR L'AMÉNAGEMENT	49
	BIBLIOGRAPHIE	52
	ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE – ENQUÊTE PAR ENTREVUES	60
	ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE – ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE	62

Liste des figures

<i>Figure 1 : Facteurs qui influencent le jugement d'acceptabilité des acteurs face à l'aménagement forestier</i>	<i>10</i>
<i>Figure 2 : Localisation de l'île d'Anticosti</i>	<i>11</i>
<i>Figure 3 : Affectations du territoire pour la chasse</i>	<i>12</i>
<i>Figure 4: Exclos expérimental de Cailloux, 20 ans après sa construction (1983-2003)</i>	<i>13</i>
<i>Figure 5: Mosaïque de coupes avec protection de la régénération et des sols (CPRS) dans les peuplements matures à dominance de sapins.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 6: Construction de clôtures autour de la mosaïque de coupes.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 7 : Évaluation de la densité de cerfs sur l'île par les répondants au sondage</i>	<i>21</i>
<i>Figure 8 : Opinion des répondants au sondage concernant la perte de l'habitat du cerf ...</i>	<i>24</i>
<i>Figure 9 : Opinion des répondants au sondage concernant les quatre scénarios</i>	<i>26</i>
<i>Figure 10 : La superficie acceptable pour les blocs de coupe clôturés selon les répondants au sondage.....</i>	<i>30</i>
<i>Figure 11 : Caractérisation de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti.....</i>	<i>39</i>

1. Introduction

Anticosti représente un cas exceptionnel dans l'étude de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier. Alors que sur l'ensemble des terres publiques québécoises, la gestion des forêts est centrée sur la récolte de la matière ligneuse (Commission d'étude sur la gestion des forêts publiques, 2004), l'île d'Anticosti s'avère être un cas bien différent où cette fois-ci, la vocation première du territoire constitue la chasse aux cerfs de Virginie.

C'est au début des années 1980, alors que l'industrie forestière avait mis fin à toutes activités sur le territoire 10 ans auparavant, que se développe l'industrie de la chasse aux cerfs. Un réseau de pourvoiries à droits exclusifs s'établit entre 1982 et 1985 permettant ainsi l'exploitation récréative des ressources fauniques. Depuis, celle-ci représente de loin la principale activité économique pour les résidents de l'île.

L'endroit reconnu comme un paradis pour la chasse, doit sa renommée à une forte densité de cerfs offrant une qualité de chasse exceptionnelle. C'est en absence de prédateur, que l'espèce introduite à la fin du 19^{ième} siècle, se multiplie pour atteindre aujourd'hui une densité d'environ 20 cerfs au km² (Rochette et al., 2003; Potvin et Breton, 2005). Cependant, le broutement intensif qui en résulte génère de nombreux problèmes au niveau de la végétation.

Depuis le début des années 1930, divers scientifiques ont signalé des problèmes associés à une surpopulation du cervidé à l'île et aux impacts négatifs que cela engendre sur les strates herbacées et arbustives (Pimlot, 1963; Marie-Victorin et Rolland-Germain, 1969; Huot, 1982; Viera, 2003; Trembley et al., 2005). Plus récemment, les observations indiquent un déclin progressif des sapinières induit par le broutement des jeunes semis et la sénescence des vieux arbres (Potvin et al. 2003). La disparition graduelle de ces peuplements constitue un problème pour l'espèce, car le sapin représente à Anticosti une ressource critique pour le cerf en hiver (Lefort, 2002; Potvin et al., 2003; Potvin et Boots, 2004). De plus, ces sapinières sont graduellement remplacées par des peuplements d'épinettes blanches (Potvin et al, 2003; Tremblay et al., 2005), une espèce peu consommée par le cerf de Virginie (Lefort, 2002).

Les conclusions scientifiques émettent ainsi le constat suivant : *«les sapinières encore sur pied sur l'île d'Anticosti approchent leur maturité biologique et auront pour la plupart disparu d'ici 50 ans, ce qui devrait provoquer une baisse substantielle de la densité de cerfs à long terme (Potvin et al., 2000; Potvin et al., 2003)»*. Une telle baisse pourrait avoir d'importantes répercussions sur l'industrie de la chasse et conséquemment, sur l'économie du village. Pour répondre à ce constat, une stratégie de restauration de l'habitat du cerf a été pensée et élaborée par une équipe d'experts composée d'aménagistes et scientifiques du milieu forestier et faunique. Cette stratégie fait l'objet d'un plan d'aménagement approuvé par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (Plan général d'aménagement intégré des ressources naturelles du milieu forestier de l'île d'Anticosti, 2004).

La stratégie fait appel à l'utilisation de clôtures pour soustraire les semis de sapins au broutement du cerf. Cependant, la construction de ces clôtures étant une opération très coûteuse, la mise en application de la stratégie s'avère difficilement réalisable sans l'apport d'une source importante de financement. Une solution d'autofinancement par la coupe forestière est alors lancée et donne ainsi place à la stratégie des blocs de coupe clôturés. Celle-ci consiste à clôturer des mosaïques de coupes, à l'intérieur desquelles la population de cerfs est diminuée à l'aide de la chasse sportive. La baisse de densité dans les périmètres clôturés favoriserait ainsi la régénération à ces endroits. La stratégie permettrait donc la restauration de l'habitat et le maintien de la population de cerfs à long terme, par conséquent, la stabilité économique de l'industrie de la chasse sur Anticosti.

Ainsi, en 1995, après une période de près de 25 ans d'absence, l'industrie forestière reprend ses activités sur l'île, mais cette fois-ci, par l'octroi d'une convention d'aménagement forestière, dont l'unique mandat est la restauration et le maintien de l'habitat du cerf. Cependant, à cause de ses activités, cette dernière risque d'affecter l'utilisation première du territoire. La survie de l'industrie forestière sur Anticosti dépend donc de deux facteurs : 1) de son efficacité à régénérer et maintenir les sapinières; et 2) de l'acceptabilité sociale des aménagements qu'elle propose. La présente recherche se penche sur ce dernier facteur,

ayant pour objectif de caractériser et d'évaluer l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur Anticosti.

L'acceptabilité d'une pratique varie dans le temps et dans l'espace (Clausen et Schroeder, 2004). Elle est dépendante du contexte social, spatial et temporel dans lesquels elle évolue (Brunson, 1996; Clausen et Schroeder, 2004; Hoss et Brunson, 2000; Murray et Nelson, 2005; Shindler et al., 2002). Elle est donc difficilement généralisable (Clausen et Schroeder, 2004), ce qui en rend son application très complexe pour l'aménagiste. Par conséquent, nous avons pour but de développer des pistes viables à long terme qui nous permettraient éventuellement d'atteindre et/ou de maintenir un aménagement forestier socialement acceptable. Pour ce faire, nous croyons qu'il est préférable de mettre l'accent sur ce qui caractérise le jugement, plutôt que sur l'élaboration de solutions et de pratiques socialement acceptables. Une prémisse appuyée par les résultats de nombreuses recherches (Knopp et Caldbeck, 1990; Lawrence et al., 1997; Lind et Tyler, 1988 : cité dans Kakoyannis et al., 2001; Shindler et Aldred-Cheek, 1999) va en ce sens, expliquant que l'acceptabilité sociale d'une pratique serait autant une question de satisfaction au sujet des processus par lesquels les décisions sont prises, que l'acceptabilité de la pratique en tant que telle.

C'est donc par l'étude des préoccupations, craintes et besoins des différents groupes utilisateurs de la forêt face à l'aménagement forestier, que nous tenterons d'identifier les facteurs d'influence caractérisant le jugement d'acceptabilité de l'aménagement forestier sur Anticosti. Pour ce faire, une enquête par entrevues a été menée de 2003 à 2004 auprès de quatre groupes à l'étude : les résidants, les guides de chasse, les chasseurs-visiteurs et les villégiateurs, totalisant 81 participants. Afin d'obtenir de l'information supplémentaire quant à l'opinion des insulaires concernant l'aménagement forestier sur Anticosti et ses enjeux, une enquête par questionnaire réalisée à l'automne 2004 a également fait l'objet de cette recherche. Sur 204 questionnaires distribués à tous les résidants âgés de 18 ans et plus, un total de 67 ont été complétés et retournés.

De plus, à l'aide d'une revue de littérature portant sur l'acceptabilité sociale de l'aménagement des ressources naturelles, nous avons bâti un cadre conceptuel illustrant

sous forme de thèmes les principaux facteurs pouvant influencer le jugement. Ce dernier constitue un point de repère qui servira à orienter notre recherche (Figure 1). Il sera entre autres utile dans le choix de nos critères de diversification servant à la sélection de notre échantillonnage. Ce cadre conceptuel comprend trois grandes catégories, soit les facteurs liés : 1) aux caractéristiques de l'individu et de son milieu; 2) à la participation publique, l'information, ainsi que les relations entre individus et institutions; et 3) à la stratégie et ses pratiques. Dans le cadre de notre recherche nous nous sommes plus particulièrement penchés sur les facteurs associés aux deux dernières catégories.

L'acceptabilité sociale est soumise à une multitude de facteurs, mais dont l'influence n'est toutefois pas pertinente à chaque situation (Shindler et al., 2002). Nous croyons que pour chacune d'elle, l'acceptabilité est potentiellement soumise à tous ces différents facteurs illustrés sous forme de thèmes dans le cadre conceptuel, mais que selon chaque contexte, certains facteurs cibles occupent un plus grand pouvoir d'influence sur le jugement. Par conséquent, dans le cas d'Anticosti, nous croyons que le jugement d'acceptabilité sera influencé par des facteurs bien spécifiques qui sont à l'image des contextes particuliers de l'île, soit : 1) son contexte politique, où des enjeux écologiques, économiques et sociaux sont fortement associés à la population de cerfs ; et 2) son contexte social, où la spécificité des publics est caractérisée par des chasseurs de cerfs de Virginie.

Puisque la chasse aux cerfs de Virginie constitue à la fois une activité économique, récréative et de subsistance pour les résidants, nous croyons que ces derniers émettront leur jugement d'acceptabilité en fonction de leurs principales préoccupations en ce qui a trait à ces activités et les impacts que l'aménagement forestier cause ou pourrait causer à ceux-ci. Il en sera de même pour les guides et les chasseurs-visiteurs qui pour eux, la chasse représente respectivement une activité économique et récréative. Alors que pour les villégiateurs, les préoccupations risquent plutôt d'être tournées vers des critères reliés à l'esthétique et l'ambiance des lieux.

La revue de littérature qui suit, portant principalement sur l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier, s'imposait dans notre démarche afin de mieux comprendre la notion d'acceptabilité en foresterie et pour ainsi mieux orienter notre recherche. De plus,

cette première étape nous a permis d'extraire les différents facteurs qui influencent le jugement d'acceptabilité des acteurs, soulevés jusqu'à ce jour dans la littérature. Le cadre conceptuel qui en résulte est présenté sous forme de tableau à la section 2.1.6 (Figure 1).

2. Revue de littérature

Au court de la dernière décennie un virage théorique vers une foresterie dite plus «*sociale*» semble avoir été pris par les instances décisionnelles. Cependant, la situation demeure difficile au niveau de son application. On reconnaît qu'à ce jour, de considérables efforts ont été réalisés afin de définir et de mesurer la viabilité écologique et la faisabilité économique de nombreuses pratiques et prescriptions forestières, mais que relativement peu d'efforts ont été réalisés pour comprendre la notion d'acceptabilité sociale dans le domaine. Bien que plusieurs auteurs aient tenté d'en définir les caractéristiques, il s'agit d'un concept très complexe où la recherche ne fait que débiter et une définition plus rigoureuse reste à faire.

2.1. Qu'est-ce que l'acceptabilité sociale?

2.1.1. Un jugement de comparaison

Brunson (1996) présente une définition de ce concept dans laquelle il illustre une distinction importante entre le terme «*acceptabilité*» et «*acceptabilité sociale*». Il définit dans un premier temps l'acceptabilité comme étant une condition qui résulte d'un processus de jugement par lequel les individus : (1) comparent la réalité perçue avec ses alternatives connues; et (2) décident si la condition réelle est supérieure, ou suffisamment similaire, à la plus favorable condition alternative. Plusieurs chercheurs (Brunson, 1996; Hoss et Brunson, 2000; Shelby et Heberlein, 1986 : cité dans Hoss et Brunson, 2000) appuient cette idée de comparaison entre différentes alternatives qui serait à la base du jugement d'acceptabilité. L'individu se construit des attentes face aux conditions qu'il aura à expérimenter, en partie basées sur un bagage de connaissances et d'expériences, et compare ainsi ces dernières aux conditions réelles. Selon Brunson (1996) les critères de base d'évaluation de la

comparaison d'alternatives reposent sur trois thèmes : la désirabilité, l'équité et la faisabilité.

2.1.2. Un choix de tolérance

Certains auteurs définissent également le jugement d'acceptabilité par la notion de tolérance. Stankey (1996) suggère que l'acceptabilité repose sur un choix de tolérance issu de ce que la société accepte en termes de conditions environnementales et des pratiques qui seront entreprises afin de maintenir ou de restaurer ces conditions. Ce type d'évaluation s'associe à un seuil selon lequel l'individu tranche entre l'acceptable et l'inacceptable. Cependant, dans la réalité, la délimitation entre le blanc et le noir ne se définit pas aussi facilement.

De nombreux chercheurs (Hoss et Brunson, 2000; Williams et al., 1992 : cité dans Shindler et al., 2002) proposent que cette évaluation s'effectue en identifiant une échelle variable de conditions acceptables et inacceptables qui peuvent ne pas être contiguës. Il en résulte alors une zone grise où la détermination de l'acceptabilité est conditionnelle. Dans ce cas-ci, le jugement de l'individu est fonction du niveau d'adaptation de ce dernier face aux conditions expérimentées. En présence d'une situation plus ou moins désirable, un ajustement est adopté dans le but de restaurer les conditions à un statut d'acceptable. La situation sera jugée acceptable seulement si l'individu est prêt à effectuer un tel sacrifice. Il s'agit de la notion de «*coping strategies*» qui est actuellement bien documentée dans la littérature portant sur la récréation (Anderson et Brown, 1984; Hammitt et Patterson, 1991; Shelby et al., 1988 : cités dans Hoss et Brunson, 2000; Brunson et Shelby, 1993).

Cette adaptation peut se manifester de façon cognitive ou comportementale (Hammitt et Patterson, 1991 : cité dans Hoss et Brunson, 2000). Hoss et Brunson (2000) identifient trois types d'adaptations possibles, dont la première relève du cognitif : la rationalisation de l'impact, alors que les deux autres sont de type comportemental : une action entreprise pour remédier à l'impact, appelée «*product shift*», ou un déplacement mineur de l'activité sur le même site ou un site adjacent afin d'éviter l'impact. Lorsque ce dernier implique un déplacement plus drastique du lieu de l'activité, il ne s'agit plus d'une adaptation, mais

d'une réaction induite par une condition jugée inconditionnellement inacceptable. Hoss et Brunson (2000) identifient ce comportement comme étant un indice potentiel du seuil d'acceptabilité. En ce sens, Kuentzel et Heberlein (1992) (cité dans Hoss et Brunson, 2000) suggèrent qu'il existe une forme de hiérarchie allant de la rationalisation à l'adaptation comportementale jusqu'au déplacement vers un autre site, reflétant ainsi un niveau décroissant d'acceptabilité jusqu'à la rupture du seuil de tolérance. Contrairement au jugement par comparaison tel que défini par Brunson (1996), le concept de tolérance consiste à fuir d'une situation inacceptable plutôt qu'à poursuivre une situation optimale (Hoss et Brunson, 2000).

2.1.3. S'observe en son absence

La dimension comportementale constitue un aspect important du concept d'acceptabilité. En plus de faire partie intégrante du processus de jugement et ainsi de jouer un rôle dans le niveau d'acceptation, tel qu'expliqué par le concept de «*coping strategies*», le comportement est également indicateur du niveau d'acceptabilité. Ce sont les réactions d'opposition qui nous informent de l'insatisfaction des gens face à une stratégie ou une pratique, alors que le silence reflète souvent une acceptation des conditions. Cependant, Hoss et Brunson (2000) précisent que l'on se doit d'être vigilant car ce silence peut également être la cause d'un manque de moyens de communication pour exprimer l'insatisfaction sociale. Puisque l'acceptabilité sociale n'est donc pas observable, il serait alors peut-être plus approprié de parler de réaction ou réceptivité sociale (Guay, 2007 – comm. pers.)¹.

2.1.4. Jugement individuel et acceptabilité sociale

Ainsi, l'acceptabilité peut se définir comme une forme d'évaluation basée sur des références propres à chacun, telles que les expériences, les bénéfices, les valeurs et les préférences individuels. Stankey et Shindler (2006) précisent qu'effectivement au niveau fondamental, les jugements se forment à partir d'un système de valeurs profondes

¹ Guay, L. 2007. *La notion de réceptivité sociale*. Communication personnelle. Professeur au département de sociologie. Université Laval, Québec.

spécifiques à chaque individu. Cependant une dimension sociale importante est à considérer lorsque l'on aborde la notion d'acceptabilité.

Ne parler d'acceptabilité que sous la forme d'un jugement individuel serait de négliger toute influence sociale possible, telles que les relations entre individus, ainsi qu'entre individus et institutions. Brunson (1996) précise que les jugements s'effectuent à un niveau individuel, mais qu'ils évoluent en réponse à une multitude d'autres facteurs et que parmi ceux-ci, l'influence sociale joue un rôle de grande importance. Il réserve alors le terme acceptabilité sociale à un ensemble de consentements publics dans lesquels les jugements sont partagés et articulés par un segment identifiable et politiquement significatif de la population. L'interprétation de Sagoff (1988) (cité dans Shindler et al., 2002) sur la définition des valeurs illustre bien cette vision. Selon lui, les valeurs constituent des croyances organisées (structurées) tenues par une communauté sur ce qui est bien ou mal. L'acceptabilité sociale est donc un concept qui résulte d'une synthèse complexe d'opinions, de valeurs et d'attitudes multiples (Clausen et Schroeder, 2004).

Dans une vision de durabilité et d'aménagement à long terme la notion d'acceptabilité sociale ainsi que sa distinction avec le jugement individuel de l'acceptabilité prend tout son sens. Plusieurs chercheurs (Cialdini et al., 1990; Ehrenhalt, 1994; Sagoff, 1988 : cité dans Shindler et al., 2002) s'entendent pour dire qu'il est préférable d'aménager en fonction des valeurs et des normes sociales plutôt que des préférences, qui selon Sagoff (1988), correspondent au désir personnel de l'individu et ainsi, ne sont pas nécessairement représentatives des besoins de l'ensemble de la société.

2.1.5. Dynamique et provisoire

Ainsi l'acceptabilité sociale reposerait à priori sur un jugement basé sur des valeurs fondamentales prenant place dans un processus de comparaison et de choix de tolérance s'appuyant sur des connaissances et des expériences individuelles ainsi que sur un système de valeurs et de normes partagées par un segment de la société. Ce jugement évolue en réponse à une multitude de facteurs qui ne sont pas tous pertinents à chaque situation

(Shindler et al., 2002), puisque chaque contexte est différent. Le jugement qui en résulte est donc dynamique et provisoire (Shindler et al., 2004).

Stankey et Shindler (2006) rassemblent les différents facteurs affectant le jugement d'acceptabilité en cinq différentes catégories : le contexte, soit spatial, temporel et social; le risque et les incertitudes liés à la pratique; l'aspect esthétique du résultat; la confiance envers les décideurs et les institutions; ainsi que les connaissances personnelles et techniques.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons tenté de catégoriser les principaux facteurs d'influence soulevés dans la littérature jusqu'à ce jour. Ceux-ci sont présentés dans notre cadre conceptuel sous forme de thèmes et ainsi regroupés en trois grandes catégories (Figure 1). Les principales références ayant servi à l'élaboration du cadre conceptuel sont les suivantes: Brunson (1996); Hoss et Brunson (2000); Kakoyannis et al. (2001); Murray et Nelson (2005); Shindler et al. (2004); Shindler et al. (2002); ainsi que Stankey et Shindler (2006).

2.1.6. Cadre conceptuel

La première catégorie de facteurs correspond aux caractéristiques de l'individu et le milieu dans lequel il évolue. La seconde catégorie regroupe pour sa part trois sous-ensembles. Tout d'abord on retrouve les facteurs spécifiquement associés au processus de participation publique. Dans un deuxième temps, il y a les facteurs en lien avec l'information, que celle-ci soit véhiculée par l'entremise d'un processus particulier ou non. Puis en dernier lieu, nous avons les facteurs associés aux relations entre les individus et institutions autres que ceux issus des processus de participation. Pour terminer, la troisième catégorie comprend les facteurs associés spécifiquement à la stratégie et ses pratiques. Ceux-ci se répartissent à leur tour en deux sous-catégories. La première agit au niveau du concept même de la stratégie. Alors que la deuxième sous-catégorie correspond aux facteurs qui influencent directement l'expérience de l'utilisateur sur le terrain.

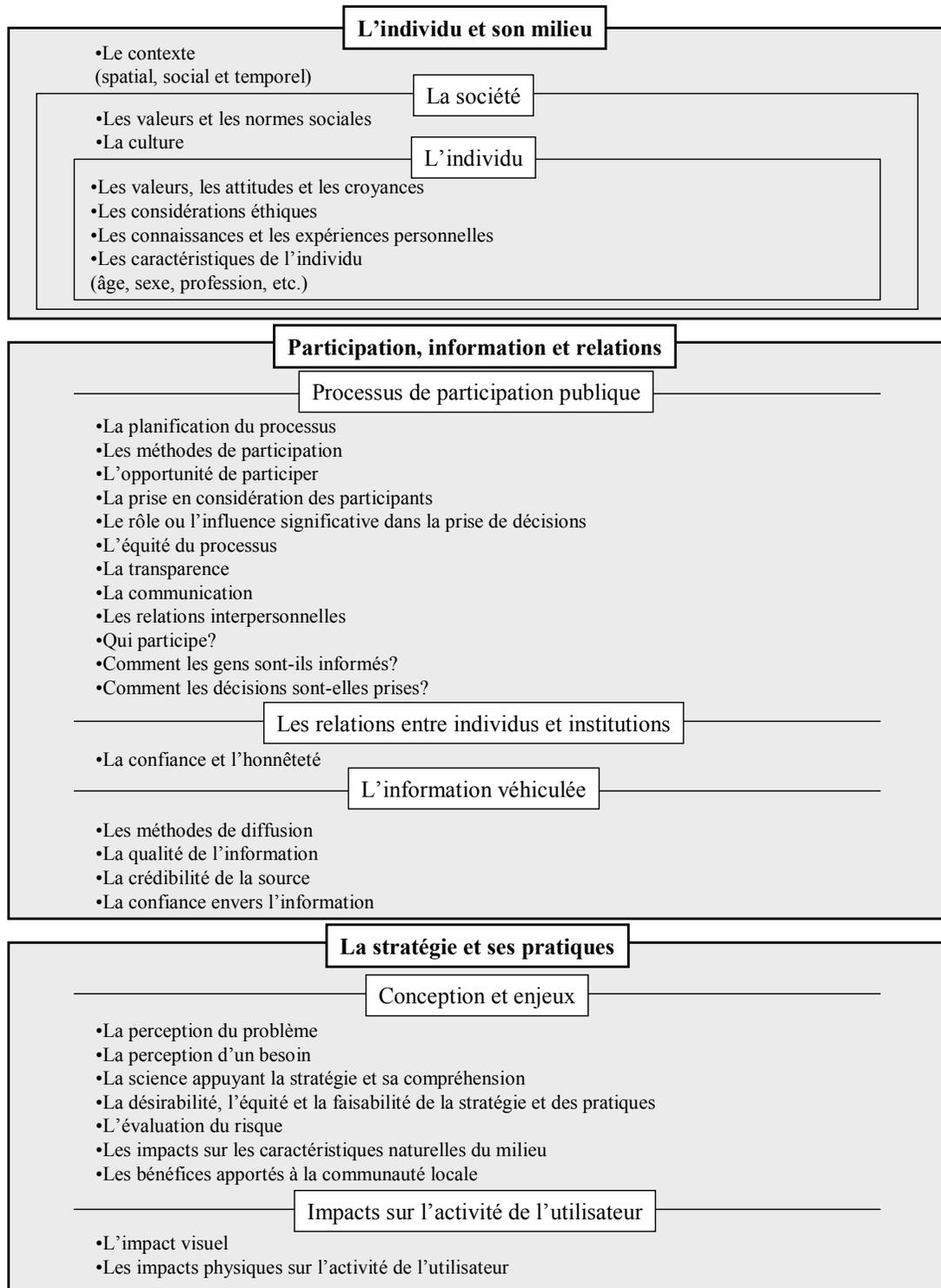


Figure 1 : Facteurs qui influencent le jugement d'acceptabilité des acteurs face à l'aménagement forestier

3. Description du territoire à l'étude

3.1. Localisation et affectations du territoire pour la chasse

L'île d'Anticosti, située à l'embouchure du golfe St-Laurent dans la province de Québec (Figure 2), se localise dans le domaine de la sapinière à bouleau blanc de l'est. Elle occupe une superficie d'environ 7950 km².

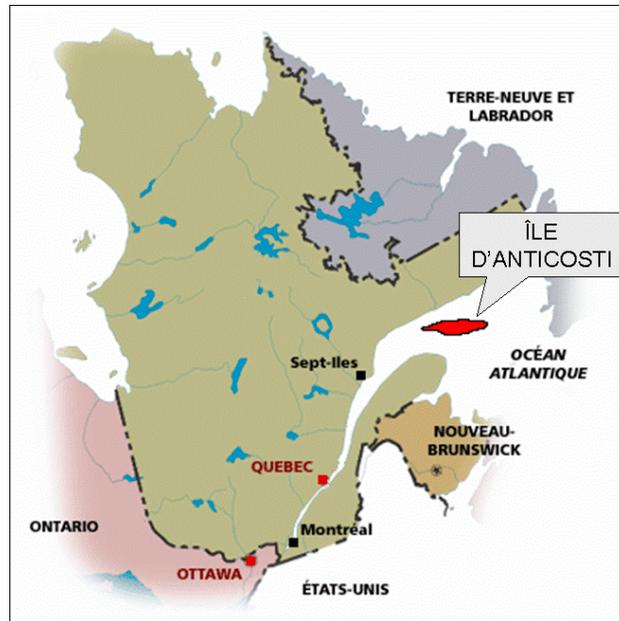


Figure 2 : Localisation de l'île d'Anticosti

Sur cet immense territoire, on ne retrouve qu'un seul village, celui de Port-Menier, où le nombre d'habitants permanents y est estimé à environ 270. Le territoire a pour eux une importante valeur symbolique et identitaire (Brisson, 2004). En plus de constituer la principale activité économique pour le village, la chasse représente une activité largement pratiquée par les résidents pour des fins de récréation et de subsistance. À cet effet, des droits exclusifs d'exploitation de la ressource faunique leurs sont attribués sur une portion du territoire située dans l'ouest de l'île (Figure 3). Le territoire des résidents se divise en deux parties. La première est réservée pour leur propre utilisation, alors que la seconde est occupée par une pourvoirie coopérative appartenant aux habitants du village. Il s'agit de la Pourvoirie du Lac Geneviève. Cette dernière n'emploie principalement que des résidents permanents de l'île. On retrouve trois autres pourvoiries à droits exclusifs sur l'île, soit

celle de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), qui occupe près de la moitié de la superficie de l'île, ainsi que deux autres pourvoiries privées situées à l'extrémité est du territoire (Figure 3). L'activité forestière et sa stratégie d'aménagement se limitent à la portion ouest de l'île. Les territoires affectés sont celui des résidents, comprenant le territoire de la Pourvoirie du Lac Geneviève et une grande portion du territoire de la SÉPAQ.

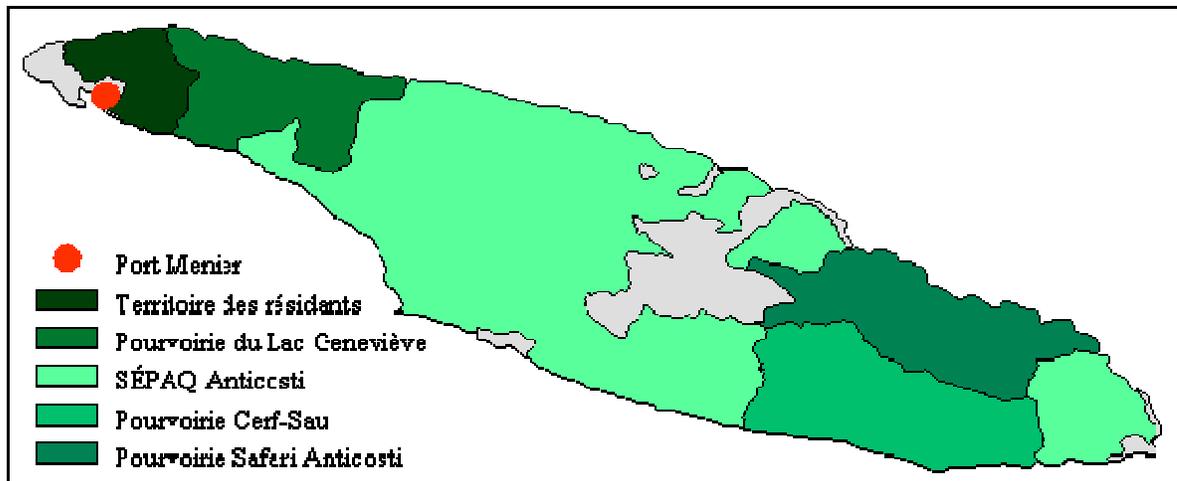


Figure 3 : Affectations du territoire pour la chasse

3.2. La stratégie des blocs de coupe clôturés

Des recherches effectuées au début des années 1980 ont démontré qu'à l'intérieur d'enclos absents de cerf, il était possible d'observer une importante évolution de la végétation après seulement 3 ans (Potvin et Breton, 1992 : cité dans Potvin et al., 2000) (Figure 4). Les résultats de ces recherches ont inspirés les aménagistes et les ont amenés à élaborer une solution de restauration de l'habitat du cerf par blocs de coupe clôturés. Elle vise à favoriser la régénération du sapin afin de maintenir les sapinières sur Anticosti.



Figure 4: Exclos expérimental de Cailloux, 20 ans après sa construction (1983-2003)

La stratégie comprend quatre grandes étapes dont la première consiste à effectuer une mosaïque de coupes avec protection de la régénération et des sols (CPRS) dans les peuplements matures à dominance de sapins, dans le but de favoriser la régénération naturelle (Figure 5). Par la suite, une clôture est érigée autour d'un certain périmètre dans lequel on retrouve la mosaïque de coupes et un certain pourcentage de forêts résiduelles (Figure 6). Les superficies actuelles de ces périmètres clôturés varient de 4 à 30 km². La troisième étape consiste à réduire la densité de cerfs à l'intérieur à trois cerfs par kilomètre carré par le biais de la chasse sportive afin de réduire l'effet broutement. Une fois les semis bien régénérés, les clôtures seront retirées, offrant ainsi un habitat propice à l'espèce. Le temps de révolution prévu pour les clôtures lors de la réalisation de la présente étude était estimé à 10 ans. En moyenne, deux blocs clôturés sont construits sur le territoire chaque année, depuis l'an 2000. Ainsi, cette stratégie permettrait de restaurer l'habitat du cerf de façon soutenue sur le territoire.

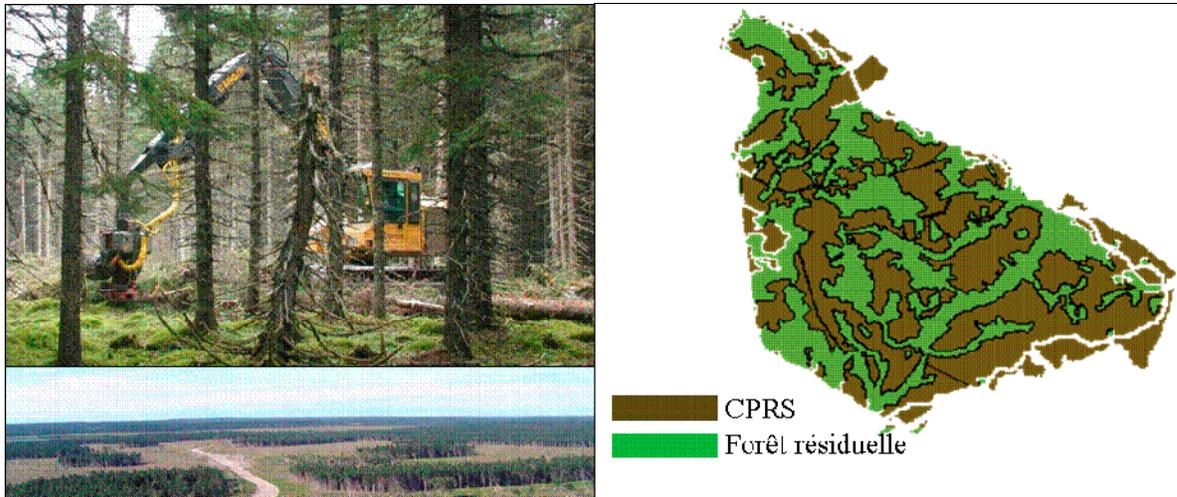


Figure 5: Mosaïque de coupes avec protection de la régénération et des sols (CPRS) dans les peuplements matures à dominance de sapins

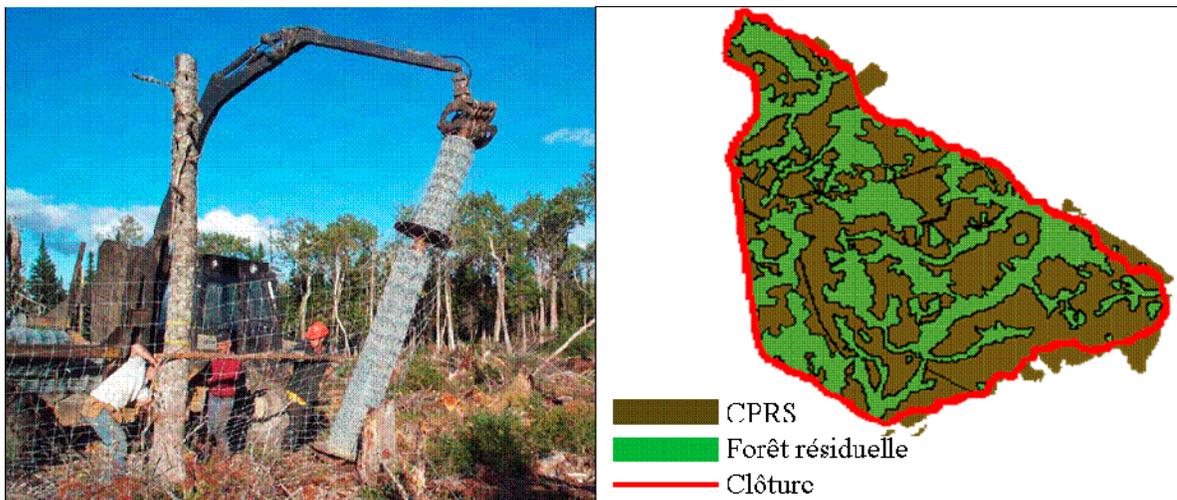


Figure 6: Construction de clôtures autour de la mosaïque de coupes

3.3. Groupes à l'étude

Puisque notre recherche s'attarde à l'étude de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur Anticosti, nous nous sommes intéressés aux groupes d'acteurs du territoire qui utilisent ou qui sont susceptibles d'utiliser les secteurs soumis aux interventions forestières. Ces groupes sont les résidants, les guides de chasse, les chasseurs-visiteurs et les villégiateurs.

3.3.1. Les résidants

L'industrie de la chasse constitue le premier moteur économique en importance pour le village. En plus d'être responsables de 36% des emplois existants sur l'île, les pourvoiries génèrent d'importantes retombées économiques par leurs impacts directs et indirects sur les divers commerces et entreprises locaux (Lacasse et Gingras, 2004). La contribution de ces pourvoiries à l'économie de l'île est non seulement majeure, mais essentielle, voir déterminante pour assurer l'épanouissement et le développement socio-économique de la communauté (Lacasse et Gingras, 2004).

L'industrie forestière, quant à elle, occupe une place de deuxième importance au niveau économique sur l'île. Celle-ci génère annuellement 150 emplois saisonniers, dont seulement 20 sont occupés par des résidants permanents de Port-Menier (Malenfant, 2004), ce qui correspond environ à 10% des emplois existants sur l'île (Descarreaux, 2004).

3.3.2. Les guides de chasse

Un des emplois reliés à l'industrie de la chasse est celui de guide de chasse. La tâche consiste principalement à diriger, orienter et guider les chasseurs-visiteurs sur le territoire afin d'optimiser leur succès de chasse. Les guides passent alors la grande majorité de leur temps en forêt et développent ainsi une connaissance exceptionnelle de leur territoire de chasse et des comportements du cervidé. On retrouve sur le territoire durant la haute saison de chasse de 80 à 90 guides selon les années (Duteau, 2008 – comm. pers.)². Parmi ceux-ci une dizaine sont des résidants permanents de l'île. Ces derniers travaillent majoritairement pour la Pourvoirie du Lac Geneviève. Ces emplois de type saisonnier sont donc en grande partie occupés par des gens de l'extérieur.

3.3.3. Les chasseurs-visiteurs

Principalement reconnue pour l'abondance de sa population de cervidés, mais également pour ses paysages exceptionnels, Anticosti a accueilli en 2000 près de 7700 adeptes de pêche, de villégiature, mais principalement de chasse (Lacasse et Gingras, 2004). Selon le

nombre de permis de chasse vendus dans les dernières années, le nombre annuel de chasseurs-visiteurs est estimé à environ 4500 (Duteau, 2008 – comm. pers.). Ces derniers proviennent principalement du Québec et du nord-est des États-Unis.

3.3.4. Les villégiateurs

Chaque année, durant la saison estivale, des villégiateurs sont également présents sur l'île, mais seulement sur une très courte période. Pour l'année 2004, on comptait environ 1200 villégiateurs (Duteau, 2008 – comm. pers.). Le tourisme de villégiature n'occupe à ce jour qu'une infime proportion des activités économiques de l'île. Ces villégiateurs proviennent principalement de la province de Québec. Ils séjournent en grande partie dans la portion est de l'île, territoire non affecté par les opérations forestières. La pêche aux saumons constitue également une activité récréative sur l'île. Cependant, cette dernière n'occupe qu'une infime proportion des activités. Pour l'année 2004, on ne comptait qu'environ 80 pêcheurs (Duteau, 2008 – comm. pers.).

4. Méthodologie

Dans le cadre de notre recherche de type exploratoire et descriptive, nous avons emprunté une approche inductive (Babbie, 2005) nous permettant de développer une caractérisation de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier pour Anticosti.

Deux modes de collecte de données utilisés en sciences sociales ont été choisis pour réaliser cette étude : soit l'enquête par entrevues et l'enquête par questionnaires. Alors que l'approche quantitative du questionnaire nous permet de répondre brièvement au «*quoi*» et «*combien*», l'approche qualitative de l'entrevue nous permet de s'investir dans les questions du «*comment*» et du «*pourquoi*» (Miles et Huberman, 2003). De par leurs richesses en descriptions et explications, les données qualitatives nous permettent d'atteindre notre principal objectif qui est d'identifier les facteurs influençant le jugement d'acceptabilité de l'aménagement forestier sur Anticosti. Par ailleurs, les données

² Duteau, D. 2008. *Portrait de la municipalité de Port-Menier*. Communication personnelle. Maire de la municipalité de Port-Menier, île d'Anticosti, Québec.

quantitatives nous permettent de dresser un portrait actuel de l'acceptabilité sociale sur l'île.

4.1. Enquête par entrevues

La technique qui a été utilisée pour la récolte des données qualitatives est l'entrevue individuelle semi dirigée (Berg, 2004; Lessard-Hébert et al, 1996; Patton, 2002). De part sa plus grande flexibilité, comparativement à l'entrevue structurée, cette technique permet à l'interviewer d'aborder des thèmes spécifiques tout en laissant place à l'émergence d'informations additionnelles et pertinentes.

Les thèmes abordés lors des entrevues effectuées auprès des quatre groupes à l'étude portaient essentiellement sur les trois points suivants: 1) l'utilisation du territoire et leurs activités en forêt; 2) les problèmes et les enjeux sur l'île concernant la population de cerfs, la biodiversité et l'habitat du cerf; et 3) l'exploitation forestière et la stratégie des blocs de coupe clôturés (Annexe 1).

Neuf premières entrevues ont été réalisées à l'automne 2003 auprès de résidants, guides et chasseurs-visiteurs à titre de pré-test afin de valider la pertinence et la cohérence du schéma d'entretien et des techniques d'entrevue. L'enquête s'est ainsi poursuivie à l'été 2004 pour prendre fin à l'automne 2004. Un enregistreur portatif a été utilisé afin d'archiver les entrevues et d'en permettre la retranscription.

4.1.1. Échantillonnage

Puisque l'objectif de l'étude était d'obtenir la plus grande diversité d'opinions possible parmi les groupes, certaines variables nous semblaient importantes à considérer dans le choix de nos participants, dû à leur effet potentiel sur le jugement d'acceptabilité. Ainsi, l'échantillonnage s'est effectué selon les principes de diversification et de saturation (Poupart et al., 1997). En plus d'une diversité au sein des acteurs, des critères de diversifications stratégiques ont été établis pour chacun des groupes. Le choix de ces critères s'inspire du cadre conceptuel issu de la littérature et des caractéristiques

particulières du contexte de l'étude. Tous les participants rencontrés devaient être âgés de 18 ans et plus.

Dans le cas des résidants, une première sélection des participants s'est effectuée en fonction de leur position pour, contre ou modérée face à l'aménagement forestier sur le territoire. C'est avec l'aide d'une tierce personne provenant du milieu à l'étude, que nous avons élaboré une liste de participants potentiels en fonction de ce dernier critère. Une diversité des profils au niveau du sexe, de l'âge, de leur origine (natif ou non-natif de l'île), de leur profession et du fait qu'ils soient chasseurs ou non était également recherchée. Au total, 17 résidants ont participé aux entrevues.

Pour ce qui est des guides de chasse, un des critères était de rencontrer une variété de guides résidants et non-résidants. Nous avons également procédé de façon à couvrir l'ensemble du territoire potentiellement exploitable par l'industrie forestière et ainsi sonder la majorité des camps de chasse qui s'y trouvaient. Un facteur important était également de couvrir des territoires de chasse possédant différents niveaux d'altération par la coupe. Dix-sept guides ont été rencontrés.

Dans le cas des chasseurs-visiteurs, les critères de sélection étaient principalement les mêmes que dans le cas des guides concernant les différents camps de chasse rencontrés sur le territoire. Cependant dans ce cas-ci, un critère de provenance venait s'ajouter du fait que ceux-ci proviennent majoritairement du Québec ou du Nord-est des États-Unis. Au total, 28 chasseurs ont été rencontrés.

En ce qui concerne les villégiateurs, en raison de la grande diversité que pouvait avoir ce groupe versus le nombre d'individus rencontrés, nous avons étudié celui-ci à titre exploratoire seulement. De plus, puisque que ceux-ci avaient très peu de connaissances au sujet des enjeux concernant le cerf, son habitat et l'aménagement forestier sur l'île, leurs énoncés n'ont pas servi à l'identification des principaux facteurs d'influence. Cependant, ces derniers figurent au niveau de l'évaluation du jugement d'acceptabilité de l'aménagement forestier sur l'île. Au total, 19 villégiateurs ont été rencontrés.

4.1.2. Analyse des données et validation des résultats

Les verbatims issus des entrevues réalisées auprès des résidants, guides, chasseurs-visiteurs et villégiateurs ont été soumis à une analyse d'énoncés (L'Écuyer, 1990; Miles et Huberman, 2003). Le logiciel Nvivo a été utilisé afin de codifier et d'analyser les données. La codification a été réalisée suivant une combinaison de la technique du modèle prédéterminé et du modèle ouvert (Deslauriers, 1991). Dans le premier cas, la classification de l'information suivait les thèmes préétablis du schéma de l'entrevue. Alors que dans le deuxième cas, l'application du modèle ouvert permettait le réajustement de ces thèmes et l'émergence de nouvelles catégories et sous-catégories d'énoncés.

Une démarche d'analyse qualitative à caractère itératif (Miles et Huberman, 2003) permettait des allers-retours fréquents entre les données brutes et le modèle de codification. Les premiers thèmes émergeant de la codification étaient représentatifs des perceptions, préoccupations, craintes et besoins soulevés par les participants. Chaque thème a par la suite fait l'objet d'une analyse plus détaillée de façon à en ressortir les principaux facteurs d'influence. Des facteurs bien spécifiques au contexte du territoire à l'étude ressortent prioritaires dans la caractérisation de l'acceptabilité sociale sur l'île d'Anticosti. Ceux-ci se regroupent sous quatre grands thèmes, soit : la représentation du problème; la représentation du besoin d'intervenir; la représentation de la stratégie; et les impacts de celles-ci sur les activités effectuées en forêt.

Afin de nous assurer de la crédibilité de nos résultats, nous avons participé à deux séances de validation. Dans le premier cas, il s'agit d'un atelier qui se déroulait à l'été 2005 dans le cadre du colloque international sur les relations cerf-forêt de la Chaire de recherche industrielle CRSNG - Produits forestiers Anticosti. Les chercheurs invités et les intervenants locaux étaient rassemblés pour discuter des préoccupations du milieu pour une gestion intégrée des ressources biologiques. Les données issues de cette discussion concordent avec les résultats de notre analyse d'énoncés. Par la suite, à l'hiver 2006, nous sommes retournés à l'île d'Anticosti afin de présenter les résultats et les conclusions de notre recherche aux résidants et aux guides du territoire. Une dizaine de personnes étaient

présentes pour le dévoilement des résultats et pour la discussion qui s'ensuivit. Les résultats ont ainsi été confirmés par ces derniers.

4.2. Enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire a été réalisée dans le but d'obtenir l'opinion générale de la population des résidants face aux enjeux de l'île et à l'aménagement forestier sur Anticosti. Cette approche quantitative nous permettait également de valider certains résultats découlant de l'approche par entrevues. À partir des entrevues effectuées à l'automne 2003 auprès des résidants, une première version du questionnaire a été élaborée. Pourtois et Desmet (1988) soutiennent qu'il s'agit ici d'une démarche préalable qui s'avère nécessaire à l'élaboration du questionnaire servant à l'enquête écrite. Le questionnaire a par la suite été soumis à un pré-test à l'été 2004 auprès de cinq participants. La version finale de ce document est présentée à l'annexe 2. Une lettre expliquant les buts de l'étude accompagnait les questions.

L'enquête ciblait tous les résidants permanents âgés de 18 et plus. À l'automne 2004, le questionnaire à questions fermées a ainsi été distribué de porte en porte aux 204 participants potentiels. N'ayant pu rejoindre tous les résidants, certains questionnaires ont été envoyés par la poste. Les documents complétés devaient être remis à l'épicerie du village. Une boîte de dépôt était mise à leur disposition à cet effet. Il était également possible de remettre les questionnaires en main propre. Afin de maximiser le niveau de participation, le projet a été diffusé à travers la communauté via la radio communautaire et une affiche à l'épicerie. De plus, nous sommes retournés de porte en porte à travers le village afin de récolter les questionnaires complétés non retournés et d'encourager une dernière fois la participation des résidants.

Sur un total de 204 envois, nous avons récolté 67 réponses, obtenant ainsi un taux de participation de l'ordre de 33%. Ce taux étant trop faible pour être statistiquement représentatif de la population, nous ne pouvons atteindre notre objectif initial qui était d'interpréter l'opinion de la population des résidants. Les résultats issus de cette approche réfèrent donc à l'opinion des répondants plutôt qu'à celle de la population de l'île. Ces

derniers nous indiquent toutefois la tendance que pourrait avoir l'opinion publique des insulaires. Ils nous permettent également de valider les résultats issus des entrevues. Les résultats quantitatifs et qualitatifs seront présentés dans la prochaine section suivant la chronologique des différents thèmes issus de l'analyse d'énoncés.

5. Résultats

5.1. Représentation du problème

La représentation du problème fait référence à deux questionnements soulevés dans le contenu des entrevues: 1) y a-t-il un problème et 2) quel est ce problème. Trois sous-thèmes majeurs ressortent de l'analyse d'énoncés à ce sujet, soit : la densité de cerfs, la perte de biodiversité, ainsi que la perte de son habitat.

5.1.1. Densité du cerf

Alors que de la communauté scientifique et les gestionnaires du territoire semblent s'entendre pour qualifier la densité de cerfs à Anticosti de surpopulation (Potvin et al., 2000), il en va autrement pour les résidants, guides et chasseurs. Les résultats obtenus lors du sondage effectué auprès des résidants montrent une grande diversité d'opinions au niveau de l'évaluation de la densité de cerfs sur l'île. Douze pour cent des répondants considéraient la densité de faible, 35% de normale, 35% de forte et 18% à un stade de surpopulation (Figure 7).

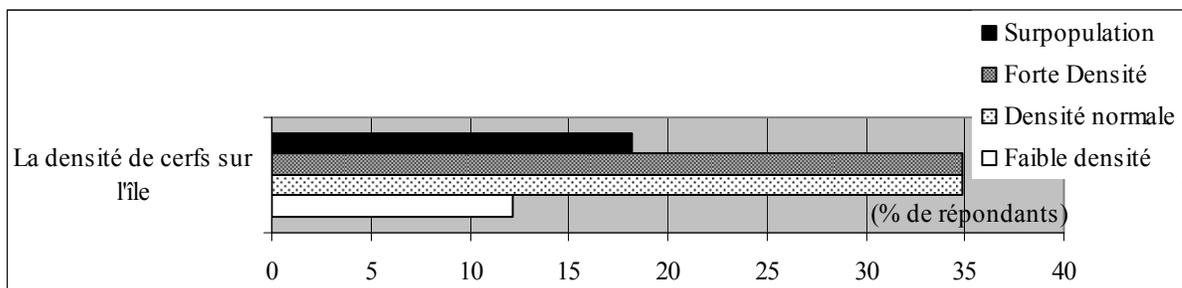


Figure 7 : Évaluation de la densité de cerfs sur l'île par les répondants au sondage

Évaluation de la densité

Au moment de cette étude, l'occurrence d'un hiver plus long qu'en moyenne avait été observée réduisant ainsi temporairement la densité de cerfs de Virginie. Il était alors vrai dans les faits que la densité de cerfs sur le territoire avait diminuée à cette période. Dans les circonstances, il est possible de constater au niveau des résultats d'entrevues effectuées auprès des résidants, guides et chasseurs, que l'évaluation de la densité diffère selon deux types de vision avec lesquels ces-derniers jugeaient de la situation.

Dans le premier cas, il s'agit d'une vision plutôt locale ou à court terme de la situation. Par exemple, certaines personnes jugeaient de la densité de cerfs comme étant faible, soit 1) en raison de l'effet négatif du long hiver sur la population de cerfs ou 2) en raison de la stratégie de blocs de coupe clôturés, qui selon quelques participants, était la principale cause d'une baisse de densité dans certains secteurs. Voici quelques citations qui illustrent bien ce type de raisonnement: *«Avec l'hiver que l'on a eu, il n'y a pas de surpopulation, les chevreuils y ont goûtés, il en est mort une quarantaine de mille (G13)»* ; *«La surpopulation pour moi, de notre côté, il n'y en a pas. Je serais curieuse de savoir combien il peut en rester (R3)»*.

Dans le deuxième cas, il s'agit d'une vision plutôt globale ou à long terme de la situation. Par exemple, des individus évaluaient la densité de cervidés de surpopulation en faisant abstraction de l'effet que l'hiver pouvait avoir eu sur le cerf et en incorporant la notion de déséquilibre entre la population et son habitat. Les citations suivantes expriment bien cette idée: *«L'hiver précédent a été plus difficile pour les cerfs, alors peut-être que le taux a baissé un peu, mais je dirais que oui il y a une surpopulation présentement parce qu'il manque de nourriture (R10)»* ; *«si l'habitat [du cerf] est menacé, c'est peut-être parce qu'en quelque part il y a probablement une surpopulation de cerfs (R7)»*.

Interprétation des conséquences de la densité

La diversité d'opinions parmi les participants s'observe également au niveau de l'interprétation des conséquences que peut avoir une densité élevée. Dans un premier temps, on distingue des individus qui interprètent les conséquences de façon positive,

généralement en fonction des effets sur la chasse à court terme: «*il n'y a pas de mal à avoir une surpopulation de chevreuils (R11)*», «*plus il y en, meilleur c'est pour les chasseurs (CH7)*», «*il n'y en a jamais assez (G12)*». Alors qu'à l'opposé on observe ceux qui entendent avec crainte les conséquences à long terme d'une surpopulation de cervidés : «*une trop forte utilisation de l'habitat [par le cerf] ça va causer bien des problèmes (R5)*», «*probablement que l'habitat va disparaître (R7)*».

La notion de surpopulation était principalement empruntée par ceux qui percevaient des conséquences négatives face à ce déséquilibre entre végétation et cerfs. Alors que les individus adoptant une interprétation plutôt positive des conséquences avaient tendance à qualifier la densité de forte ou de normale.

5.1.2. La perte de biodiversité

Au sujet de la biodiversité, que ce soit par le constat de la perte des petits arbres fruitiers dont les aînés du village avaient comme habitude d'en faire la cueillette, ou par le constat de la disparition graduelle d'essences feuillues qui autrefois marquaient le paysage anticostien, les participants aux entretiens reconnaissent clairement l'impact important qu'occasionne le cerf sur la végétation de l'île. Le sondage effectué auprès des résidents confirme cette reconnaissance avec 94% des répondants en accord, dont 70% tout à fait en accord, et 6% en désaccord, dont 3% tout à fait en désaccord avec le constat d'une perte de biodiversité engendrée par le broutement intensif des cervidés (Figure 8).

5.1.3. Perte de son propre habitat

Lors du sondage, nous avons posé l'affirmation suivante : le broutement intensif du cerf occasionne une détérioration importante à long terme de son propre habitat. En réponse à cette dernière, 86% des répondants au sondage déclaraient être en accord, dont 61% tout à fait en accord, alors que 12% étaient en désaccord, dont seulement 3% tout à fait en désaccord (Figure 8). En comparant à la question précédente portant sur l'impact du broutement sur la biodiversité, nous pouvons observer une diminution du pourcentage de répondants dans la catégorie tout à fait en accord. Cette diminution se poursuit lorsque que nous introduisons la notion du lien de dépendance entre la perte de sapinières et la survie

du cerf. À l'affirmation, la perte de sapinières menace la survie du cerf à long terme, le pourcentage de répondants tout à fait en accord continue de décroître atteignant 54%, alors que le pourcentage de gens tout à fait en désaccord augmente atteignant 15% (Figure 8).

Cette même tendance décroissante était également observable lors des entrevues. De plus, bien que non décelable dans les résultats du sondage, de nombreux participants laissaient transparaître un certain scepticisme quand à la perte d'habitat, mais surtout quand à la menace potentielle que cela pourrait engendrer sur la population de cerfs. Une importante remise en question était observable à cet égard et ce, tout particulièrement de la part des résidents. Nombreuses étaient les incertitudes soulevées à ce sujet. Les participants n'étaient pas convaincus du lien de dépendance qui unit les sapinières et la survie du cerf sur l'île, tel que l'expliquent les chercheurs (Potvin et al., 2000). L'argument le plus fréquemment soulevé de la part des participants était celui de la possibilité que le cerf s'adapte à son environnement.

Une forme de remise en question du savoir scientifique au niveau de l'évaluation de la densité du cerf et de la perte de son habitat par les participants caractérise ainsi la représentation sociale du problème sur Anticosti. Ce questionnement représente également un des principaux facteurs influençant le jugement concernant la nécessité d'intervenir et le choix de la stratégie.

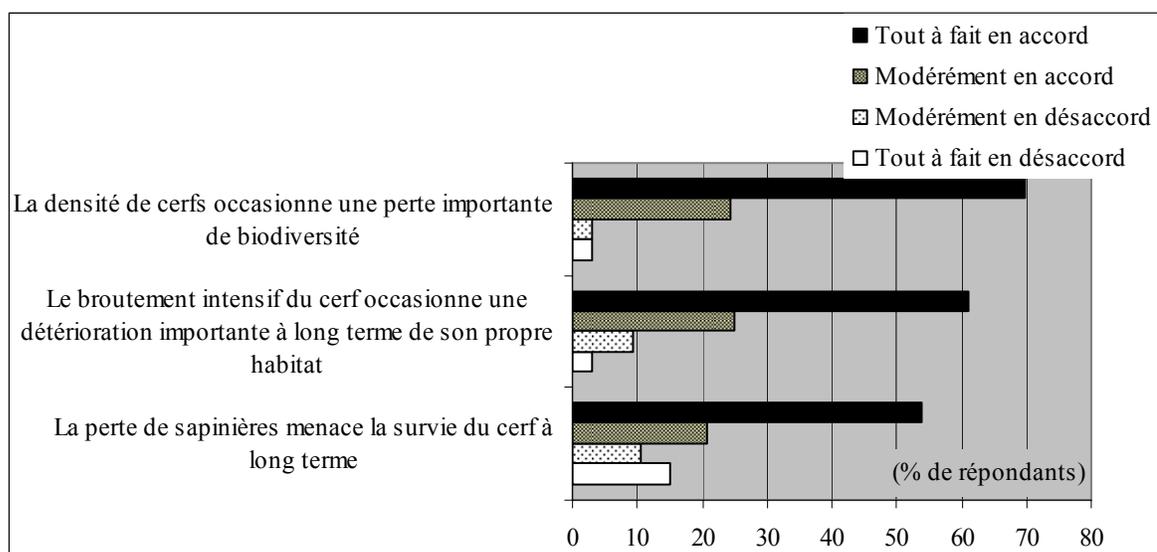


Figure 8 : Opinion des répondants au sondage concernant la perte de l'habitat du cerf

5.2. Représentation du besoin d'intervenir

Lors du sondage, nous avons proposé 4 scénarios différents. Le premier mettait à réflexion le besoin d'intervenir, tandis que les trois autres portaient sur des alternatives possibles. Les résultats du premier scénario seront traités ci-dessous, alors que les résultats des trois autres seront traités dans la prochaine section.

Le premier scénario consistait à n'effectuer aucune intervention. Cinquante et un pour cent des répondants étaient en accord avec le fait de «*laisser faire la nature*», alors que 49% considéraient que l'on doit agir et intervenir afin de remédier à la situation. Cependant, il est important de noter également que 28% avaient répondu n'être que modérément en accord (Figure 9).

À partir des résultats issus d'entrevues effectuées auprès des résidants, guides et chasseurs, nous avons identifié les principaux arguments qui favorisent le fait d'intervenir : «*j'aime mieux tenter quelque chose que de laisser ça aller parce que je ne vois pas de quelle façon la nature pourrait [...] sauver le chevreuil (R8)*» ; et ceux qui défavorisent le fait d'intervenir : «*la nature a trouvé pas mal de solutions, je ne pense pas qu'on ait besoin d'intervenir (RG2)*».

Dans le cas des énoncés favorables, le principal argument employé correspondait à une vision anthropocentrique qui est que l'on doit intervenir pour éviter une baisse potentielle au niveau de la densité de cerfs qui pourrait nuire à l'industrie de la chasse : «*parce que si on n'a plus de chevreuil ici à chasser [...] je ne sais pas s'il va y avoir encore des gens intéressés à venir chez-nous (R8)*». D'autres énoncés moins communs tels que, intervenir pour favoriser les conditions du cerf «*parce que probablement que l'habitat va disparaître (R9)*» ou pour protéger la biodiversité, c'est-à-dire «*régénérer la végétation pas juste pour le chevreuil (R7)*», faisaient également partie des discours favorables à une intervention.

Du côté de l'argumentation défavorable au fait d'intervenir, les hypothèses et croyances étaient nombreuses. Quatre d'entre elles ressortaient de façon majoritaire: 1) le cerf ne manque pas de nourriture, «*de la nourriture il va toujours en trouver quelque part (R3)*» ; 2) la perte de sapinières ne constitue pas une menace pour le cerf de Virginie ; 3) le cerf va

survivre et s'adapter soit génétiquement ou par son comportement, en se nourrissant d'autre chose telle que de l'épinette ou en se faisant des réserves de graisse plus importantes à l'été et à l'automne, lui permettant ainsi de survivre à un plus long hiver ; ou 4) la théorie de l'équilibre naturel selon laquelle il existe à Anticosti un cycle naturel de hausses et de baisses de la population de cerfs, «*la nature elle s'organise quand il y en a trop, un hiver difficile ça rétablit bien des choses (R12).*»

Ces dernières argumentations traduisent une remise en question de la réelle perte à long terme de l'habitat du cerf sur l'île et du réel lien de dépendance entre le maintien des sapinières et la survie des cervidés. On observe donc ici que la perception d'un besoin face à la question doit-on intervenir est étroitement liée à l'évaluation et à l'interprétation initiale du problème.

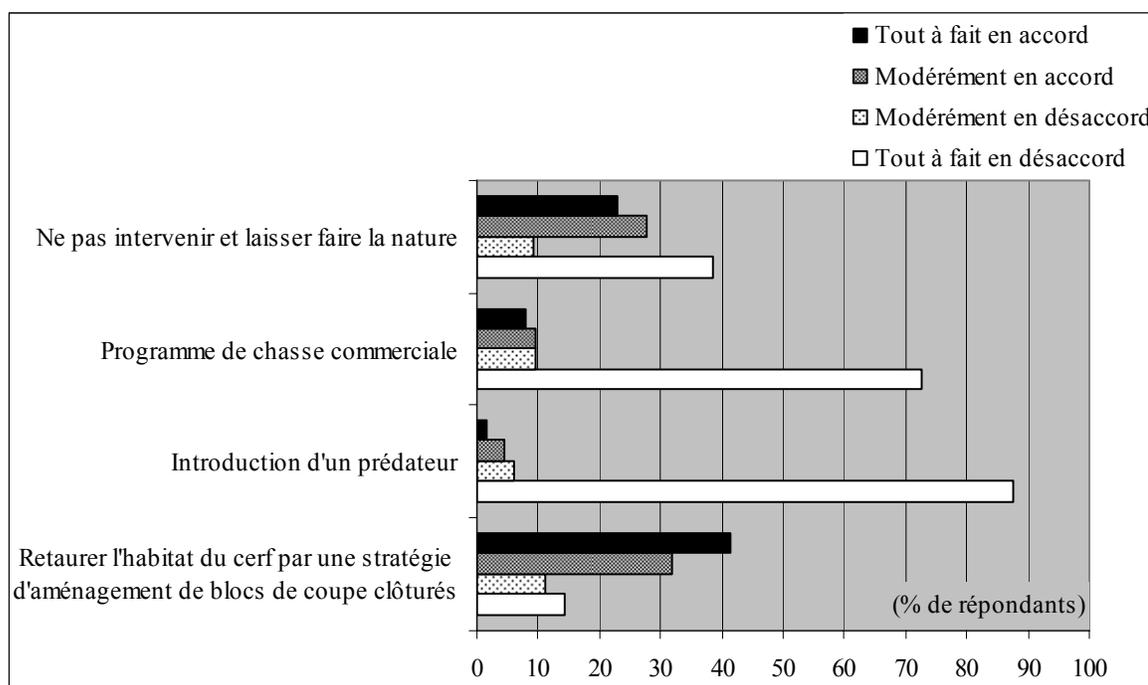


Figure 9 : Opinion des répondants au sondage concernant les quatre scénarios

5.3. Représentation de la stratégie

5.3.1. Représentation des alternatives possibles

Deux scénarios s'appuyant sur une stratégie de contrôle de la population de cerfs afin de limiter l'impact du broutement sur la végétation, ont été proposés à l'intérieur du sondage. Le premier consistait à légaliser la chasse commerciale sur le territoire, c'est-à-dire de permettre la récolte du cerf afin d'en faire un produit de vente commerciale. Les participants au sondage ont répondu de façon très négative à ce scénario, soit 72% totalement en désaccord et 10% modérément en désaccord, alors que seulement 18% étaient en accord avec cette stratégie (Figure 9).

Le deuxième scénario correspondait également à une stratégie de contrôle de la population de cerfs, mais cette fois-ci par l'introduction d'un prédateur, tel que le loup ou le coyote. Cette stratégie a été reçue de façon encore plus négative que la précédente. Quarante-sept pour cent des répondants s'opposaient totalement à cette alternative. Seulement une petite proportion de l'ordre de 7% affirmait être en accord avec l'introduction d'un prédateur (Figure 9).

Le contrôle de la population de cervidés a également été discuté lors des entrevues. La principale préoccupation énoncée face à cette alternative concernait son effet de réduction sur la population de cerfs. Les participants appréhendaient une diminution du succès de chasse et de l'insatisfaction des chasseurs, due à une telle réduction et par conséquent, l'impact que cela pourrait engendrer sur l'industrie de la chasse. L'introduction d'un prédateur sur Anticosti tel que le coyote ou le loup était également perçue comme un risque face à la sécurité des gens et à une possible perte de contrôle de l'espèce introduite sur le territoire.

Le quatrième scénario correspondait à la stratégie actuelle, c'est-à-dire la restauration de l'habitat du cerf par les blocs de coupe clôturés. Soixante-treize pour cent des répondants étaient en accord avec le fait d'intervenir par le biais de cette stratégie, alors que 25% étaient en désaccord (Figure 9). Parmi les 4 scénarios proposés, celui de la restauration de l'habitat du cerf par l'aménagement de blocs clôturés se révèle être le premier choix des

répondants. Cependant, il est possible d'observer que 32% avaient répondu n'être que seulement modérément en accord. Lors des entrevues, les réactions d'inquiétude quant à l'application d'une telle stratégie sur le territoire d'Anticosti étaient nombreuses.

Trois sous-thèmes concernant la représentation de la stratégie des blocs de coupe clôturés émergent de l'analyse : la perception du risque, l'efficacité et l'équité.

5.3.2. Les risques perçus

Au même titre que les deux alternatives précédentes, la notion de risque avait un grand rôle à jouer dans la perception de la stratégie des blocs de coupe clôturés. Le caractère expérimental de celle-ci a été relevé comme étant une des principales craintes perçues par les résidants et les guides. Effectivement, les résultats attendus concernant la stratégie ne sont qu'hypothétiques et restent à ce jour encore inconnus. Un bon nombre de gens se préoccupaient du fait que les gestionnaires vont de l'avant avec cette pratique en poursuivant son application sur le territoire sans en connaître les conséquences réelles. Le manque de connaissances et d'expériences appuyant la stratégie actuelle alimentait la perception du risque quant aux impacts possibles sur la chasse aux cerfs de Virginie et les effets que cela pourrait engendrer sur son industrie. Plus précisément, ces risques étaient principalement associés à un effet potentiel sur la densité de cerfs et la satisfaction des chasseurs. Le manque de connaissances et d'expériences concernant la stratégie engendrait également lors des entrevues de nombreuses incertitudes quant à l'efficacité de la stratégie à restaurer efficacement l'habitat du cerf.

5.3.3. L'efficacité

Les résultats d'entrevues expriment deux principales raisons selon lesquelles la stratégie se doit d'être efficace : 1) répondre à son objectif premier, qui est de régénérer avec succès l'habitat du cerf pour ainsi maintenir à long terme la population sur l'île et 2) régénérer le plus rapidement possible l'habitat du cerf afin de limiter dans le temps et dans l'espace l'occupation des blocs clôturés sur les territoires de chasse. Puisque les périmètres clôturés peuvent être perçus comme étant une perte temporaire du territoire pour la chasse, le temps de rotation des blocs clôturés constitue une variable importante dans l'acceptation de la

stratégie. À priori, ce temps de rotation avait été estimé à dix ans par les scientifiques et les gestionnaires. Cependant, devant les difficultés rencontrées, nombreux étaient les participants qui craignaient un prolongement de cette estimation.

La difficulté à réduire rapidement la densité de cerfs à l'intérieur des périmètres clôturés semble être la principale cause nuisant à l'efficacité de la stratégie identifiée par les participants. Selon ces derniers, la superficie des blocs de coupe clôturés ainsi que le nombre constituent les principaux facteurs à l'origine de cette difficulté.

Superficie des blocs clôturés :

Dans le cadre du sondage, nous avons demandé aux participants d'identifier une superficie acceptable parmi les choix suivants : inférieure à 5 km², inférieure à 10 km², inférieure à 20 km² et inférieure à 30 km². Le choix de ces superficies proposées était représentatif de la situation réelle et faisait référence aux différentes superficies des blocs clôturés que l'on retrouvait sur le territoire (voir la question 23 B à l'annexe 2). Pour 53% des répondants la limite de superficie acceptable se situait autour de 10 km² (Figure 10). C'est également le seuil d'acceptabilité qui a été retenu dans la majorité des entrevues effectuées auprès des guides et résidents. L'acceptabilité de la superficie des blocs se trouvait en règle générale à être jugée en fonction de la notion d'efficacité. Selon l'expérience de ceux-ci, il semblerait difficile d'atteindre l'objectif de réduire la densité de cerfs à 5 individus/km² dans les périmètres clôturés de plus de 10 km², tel qu'exprimé dans la citation suivante : *«Quand ils respectent des dimensions acceptables, et acceptables pour moi c'est de l'ordre de 10 km² et moins, je trouve ça bien. Tu es capable d'aller contrôler une population de cerf [...] parce que c'est ça le but d'abaisser la population pour que ça repousse. À quoi ça sert de clôturer si tu n'es pas capable d'abaisser la population ? Ça donne absolument rien, tu n'atteindras jamais ton but [...], mais c'est gros, pas parce que ça soustrait une partie de l'île à une opération de chasse, mais bien parce que j'ai l'impression que tu n'atteindras pas ton but, tout simplement (R8).»*

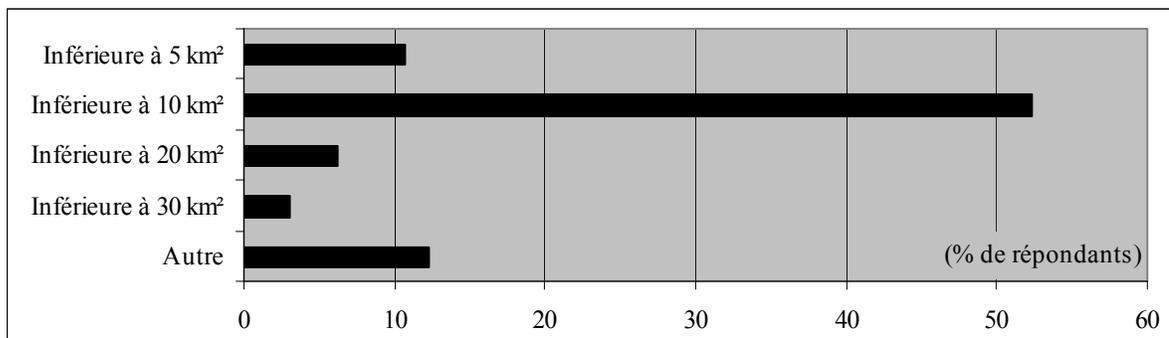


Figure 10 : La superficie acceptable pour les blocs de coupe clôturés selon les répondants au sondage

Le nombre de blocs clôturés :

La quantité de territoires clôturés en terme de nombre de blocs, toujours croissant à l'île, était également perçue comme un élément qui accroît la difficulté de réduction de la densité de cerfs. Cette préoccupation était particulièrement véhiculée par les résidants et certains guides responsables de la gestion du cerf dans les secteurs clôturés de leur territoire. Considérant la superficie et le nombre de blocs en constante augmentation sur l'île, la gestion du cerf s'avère être une charge de travail de plus en plus importante pour les habitants du village et certaines pourvoiries. Effectivement, pour chacun de leur territoire respectif, ces groupes sont responsables d'abaisser les densités de cerfs à l'intérieur des espaces clôturés. Ceux-ci craignaient alors de faire face éventuellement à un manque de chasseurs volontaires pour effectuer ce travail. Ce facteur accentue les difficultés liées à la gestion du cerf, mais crée également des mécontentements quant à cette responsabilité qui leur est en quelque sorte imposée. *«On a une clientèle depuis des années, on a d'autres chats à fouetter que de s'occuper des clôtures. On dirait qu'ils pensent eux autres qu'on ne vit que pour ça. Nous autres on ne vit pas pour ça, eux autres oui peut-être, mais pas nous autres (RG16)»*. Comme dans le cas de la superficie, l'acceptabilité du nombre de blocs clôturés était généralement jugée en fonction du principe d'efficacité de la stratégie.

5.3.4. L'équité

La dispersion des blocs de coupe clôturés dans le territoire représente également un enjeu particulier à l'île. En raison d'une problématique reliée aux coûts de transport du bois qui

rend l'exploitation forestière de la partie Est de l'île non rentable économiquement, les coupes forestières sont localisées dans la partie Ouest de l'île, où l'on retrouve d'ailleurs le territoire des résidants. Il existe donc une pression de la part de certains résidants et guides dont le territoire est plus fortement affecté par ces interventions, pour répartir les activités forestières plus équitablement sur l'ensemble du territoire. Dans le questionnaire, nous avons posé la question suivante aux résidants: que pensez-vous de la répartition des coupes forestières dans l'espace ? Cinquante neuf pour cent ont répondu que la distribution actuelle était acceptable, alors que 36% la considéraient inacceptable.

5.4. Impacts de la stratégie sur les activités de chasse

Certaines applications de la stratégie et de l'aménagement forestier sur le territoire engendrent également des préoccupations non liées à des raisons dites conceptuelles telles que la perception du risque, l'efficacité de la stratégie ou la question d'équité, mais bien à l'activité même et l'expérience de l'utilisateur sur le territoire. Nombreux sont les impacts sur les activités de chasse. Cependant, ceux-ci ne sont pas tous perçus comme étant négatifs, au contraire certains chasseurs savent en tirer avantage. Suite aux résultats du sondage nous pouvons constater que 50% des répondants considéraient ces impacts comme étant positifs, alors que 37% les considéraient plutôt négatifs.

Qu'ils soient positifs ou négatifs, les impacts ciblés par les résidants, guides et chasseurs étaient ceux qui influençaient principalement le succès de chasse. Les résultats révèlent sept principaux critères selon lesquelles les impacts pouvaient être perçus : la densité de cerfs, la visibilité dans l'aire de chasse, le gain ou la perte de territoire pour la chasse, le caractère naturel de la chasse, le déplacement du chasseur, l'opportunité de cachettes pour le chasseur et la distance de tir.

5.4.1. Densité, visibilité et perte du territoire pour la chasse

Comme il a été mentionné précédemment, les périmètres clôturés peuvent être perçus comme étant une perte de territoire temporaire pour la chasse, car ceux-ci engendrent certains impacts qui peuvent nuire à l'activité. Dans un premier temps, comme l'une des

étapes de la stratégie consiste à réduire la densité de cerfs à l'intérieur des périmètres clôturés, ces secteurs deviennent peu intéressants pour le chasseur qui cherche à maximiser son succès de récolte de gibier. De plus, l'objectif de ces endroits étant de favoriser la régénération de la végétation, après quelques années ces secteurs offriront une mauvaise visibilité aux chasseurs. Ceci est vrai pour la fin de la période de rotation, mais également pour la période qui suivra le retrait des clôtures, jusqu'à ce que le peuplement atteigne un stade plus avancé. Pour de nombreux chasseurs il s'agit donc d'une perte de territoire à court terme, due à une faible densité du cerf et à long terme, due à une mauvaise visibilité. *«Qu'est-ce qu'on fait après, on chasse où quand ils sont vidés ces enclos? C'est sur 10 ans. Ça finit qu'on aura plus de territoire pour chasser. On réduit la population de chevreuil au minimum là-dedans et le reste du territoire n'est pas tout nécessairement [bon pour la chasse]. Il va y en avoir en régénération, trop à mon point de vue [et ça va] briser notre entreprise (RG2).»*

De plus, dans certains secteurs de l'île, il est possible d'observer à une période de l'année une migration du cerf vers des territoires plus favorables pour survivre face aux conditions hivernales. Ces *«passes migratoires»*, telles que nommées par les guides, constituent des couloirs bien précis où circule le gibier et représentent une opportunité facilitant la récolte. Cependant, dans ces secteurs où des clôtures ont été érigées, les guides étaient mécontents des impacts négatifs que cela engendrait sur la densité de cerfs et sur la satisfaction de leur clientèle chasseur.

Les secteurs clôturés peuvent donc être perçus comme une perte de territoire, due à une baisse de la densité du gibier et de la visibilité, mais également due à des préoccupations à caractère naturel et à des considérations éthiques concernant les clôtures. À titre d'exemple, voici quelques citations de la part de quelques participants: *«c'est pas la nature, c'est supposé être sauvage (G11)»; «en pleine nature comme Anticosti, je trouve ça plate des clôtures [...] je n'aime pas les bornes alors je n'aime pas ça une clôture (G13)»; «j'aime pas ça, on dirait qu'on chasse dans un enclos, comme si on avait mis du chevreuil à l'intérieur et tuez les tous (G12)».*

Toutefois, des impacts positifs de la stratégie sur la chasse ont également été cités. Cependant, ceux-ci ne sont souvent que de courte durée. À très court terme, les territoires fraîchement coupés peuvent être bénéfiques. L'accumulation de branches de sapin laissées sur le parterre de coupe suite au procédé de récolte d'ébranchage sur place, constitue une source de nourriture importante à court terme pour le cerf de Virginie, attirant ainsi de nombreux cervidés à ces endroits. En plus d'offrir une bonne visibilité aux chasseurs, ces secteurs possèdent des taux élevés de densité de cerfs, augmentant ainsi le succès de chasse.

Un impact perçu positif à long terme était celui de l'accessibilité du territoire occasionnant un gain pour la chasse. Les gens reconnaissaient l'impact positif de l'aménagement forestier sur le développement du réseau routier favorisant l'accessibilité au territoire, et offrant ainsi de nouveaux endroits de chasse à découvrir.

5.4.2. Le déplacement du chasseur

Le déplacement représentait également une préoccupation importante pour les adeptes de la chasse. À grande échelle, le développement de chemins forestiers facilite les déplacements du chasseur. Cependant, à plus petite échelle, la présence de clôtures et de débris ligneux issus de la coupe forestière créent des obstacles et nuisent aux déplacements des chasseurs dans les parterres de coupe.

5.4.3. L'opportunité de cachettes et la distance de tir

À l'opposé, les débris de coupe au sol pouvaient être perçus de façon positive, considérant que ceux-ci constituent des abris pour le chasseur facilitant le camouflage. La forme des coupes pouvaient également avoir un impact à ce niveau. Considérant que le chasseur se positionne en bordure de coupe pour chasser, les coupes de forme sinueuse semblaient plus appréciées que ceux de forme plus conventionnelle, puisque pour une même superficie de coupe celles-ci offrent un plus grand périmètre de lisière boisée, donc plus d'abris pour le chasseur. En plus de la forme, la superficie de la coupe constitue également un critère pouvant avoir un impact sur l'accessibilité du gibier en termes de distance de tir. Comme le cerf semble également fréquenter les bordures de coupe, les coupes de plus petites

superficiées ont pour effet de rapprocher le gibier de la ligne de tir du chasseur. Les petites coupes forestières de forme sinueuse semblaient donc plus acceptables.

5.4.4. Impacts visuels de l'aménagement forestier

À notre grande surprise, la composante visuelle, qui constitue habituellement un incontournable en acceptabilité sociale, s'est avérée non prioritaire en ce qui concerne le jugement de l'aménagement forestier sur l'île. Dans le contexte particulier d'Anticosti où les principaux utilisateurs du territoire sont des chasseurs, des guides et des résidants dont la chasse constitue leur principale activité économique et récréative, l'évaluation de l'aménagement forestier par ces derniers, ne semble pas tenir compte de l'impact visuel des pratiques sur le paysage. Puisque le succès de chasse et la densité de cerfs représentent les principales préoccupations et que l'esthétique des paysages n'altère en rien ces variables, l'impact visuel semblait peu influencer le jugement d'acceptabilité des participants.

5.5. Jugement d'acceptabilité par les quatre groupes à l'étude

Les résultats suivants proviennent des données quantitatives issues du sondage dans le cas des résidants, alors que pour le groupe des guides, des chasseurs-visiteurs et des villégiateurs, les résultats proviennent de fréquences effectuées à l'aide des données qualitatives obtenues lors des entrevues.

5.5.1. Les résidants

De façon générale, selon les résultats de nos enquêtes par entrevues et questionnaire, les résidants semblaient considérer l'aménagement forestier sur Anticosti comme étant acceptable, mais seulement sous certaines conditions. Lors du sondage, nous avons demandé à l'aide du questionnaire ce qu'ils pensaient de l'exploitation forestière en leur offrant cinq choix de réponse : 1) l'exploitation forestière sur Anticosti est acceptable ; 2) elle est acceptable dans la mesure où celle-ci s'effectue en harmonie avec les autres utilisations de la forêt ; 3) elle n'est pas acceptable puisqu'il s'agit d'un milieu écologique important que l'on se doit de préserver ; 4) elle n'est pas acceptable puisqu'elle menace la population de cerfs de Virginie ; et 5) elle n'est pas acceptable puisqu'elle nuit à l'industrie

de la chasse aux cerfs de Virginie. Les réponses respectives à cette question sont : 2%, 79%, 9%, 5% et 2% (voir la question 34 à l'annexe 2). La forte majorité, avec un pourcentage de 79, considérait donc l'exploitation forestière comme étant acceptable, à condition cependant, que ses interventions ne viennent pas compromettre les autres utilisations de la forêt, telles que la chasse.

5.5.2. Les guides de chasse

Auprès des guides de chasse, l'opinion concernant l'acceptabilité de l'exploitation forestière sur l'île semblait partagée. Lors des entrevues, nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient de l'exploitation forestière sur Anticosti. Parmi les 17 guides de chasse rencontrés en entrevue, nous avons obtenu une réponse de la part de 12 guides. Ainsi, sur ce total de 12, 7 guides ont affirmé qu'ils considéraient l'exploitation forestière sur Anticosti comme étant acceptable : *«Je trouve que c'est remarquable qu'ils fassent de la coupe en fonction du chevreuil (G9)»*. Une personne sur les 12 avait une position modérée face à cette question, alors que 4 sur 12 considéraient l'exploitation forestière sur Anticosti comme étant inacceptable : *«La manière qu'elle est faite là je trouve que c'est inacceptable, c'est trop (G3).»* Nous avons constaté que les guides ayant une opinion défavorable se trouvaient dans des territoires beaucoup plus altérés par les pratiques forestières que ceux ayant une opinion plutôt favorable.

5.5.3. Les chasseurs-visiteurs

Du côté du groupe des chasseurs-visiteurs, 19 sur les 28 rencontrés en entrevue ont exprimés leur jugement d'acceptabilité concernant l'exploitation forestière sur Anticosti. Sept sur 19 considéraient l'exploitation forestière sur l'île comme étant acceptable : *«Je trouve que le travail est bien fait [...] la survie du chevreuil en dépend (CH8cl).»* Huit chasseurs sur les 19 reconnaissent l'exploitation forestière sur l'île comme étant modérément acceptable : *«Tant que c'est contrôlé [...] tant que ça n'affecte pas trop ma chasse (CH7j).»* Trois sur 19 n'avaient pas de position face à la question. Ils étaient ni pour ni contre : *«Je pense qu'on est rendu dans les limites (CH1m).»* Seulement un chasseur sur les 19 considérait d'inacceptable le fait qu'il y ait de l'exploitation forestière sur l'île : *«À*

mon point de vue il ne devrait pas y en avoir [...] l'île c'est un milieu fermé, il faut que tu le protèges (CH9).» Sur ces 19 participants, 5 provenaient des États-Unis et ils ont tous répondu que l'exploitation forestière sur Anticosti était acceptable. Contrairement à l'opinion des autres chasseurs-visiteurs qui étaient tous en provenance du Québec, les cinq Américains considéraient qu'il n'y a pas assez de coupes forestières sur le territoire. Selon eux, les forêts anticostiennes sont vieillissantes et elles auraient intérêt à être coupées davantage afin de rétablir un plus grand pourcentage de jeunes peuplements dans le territoire, ce qui aurait des effets positifs sur la faune : *«I think that there is food here but you need cutting. You need the young trees and young grasses (CH5) »*.

5.5.4. Les villégiateurs

De façon exploratoire, nous nous sommes également intéressés à la perception que les villégiateurs pouvaient avoir envers l'exploitation forestière sur Anticosti. Le groupe des villégiateurs constitue l'unique groupe, qui de façon générale, a évalué l'exploitation forestière sur Anticosti d'inacceptable. Ce groupe est effectivement très différent des trois autres. En raison de l'utilisation qu'il fait du territoire, ses attentes ne sont pas les mêmes. Alors que les autres préconisent la chasse, les villégiateurs recherchent la détente et la beauté des paysages. De plus, contrairement aux résidants, guides et chasseurs-visiteurs, ils ne sont généralement pas informés des enjeux de l'île concernant le cerf, la perte de son habitat et la stratégie qui y est appliquée. La majorité de ces gens n'étaient pas informés du fait qu'il y avait de l'exploitation forestière sur l'île. C'est en apercevant les coupes forestières du haut des airs, lors de leur arrivée par avion, que la plupart en ont pris connaissance. *«Pour le touriste ça donne un genre de choc, mais une fois sur le terrain, tu ne vois pas trop [...], mais je ne pense pas que ça a dérangé nos vacances (V10)»*.

Durant leur séjour, la très grande majorité des villégiateurs n'ont pas aperçu de coupe forestière. De plus, ils disaient ne pas avoir eu d'impact de l'aménagement forestier sur leurs activités. Ils ont donc jugé de l'acceptabilité, non pas en fonction des caractéristiques physiques des coupes (exemple : les caractéristiques esthétiques) ou en fonction de la stratégie comme tel, mais bien en fonction de la légitimité de la présence de l'exploitation forestière sur Anticosti.

Lors de l'enquête par entrevues effectuée auprès de ceux-ci, 11 des villégiateurs rencontrés ont répondu clairement à la question concernant l'acceptabilité face à l'exploitation forestière. Aucun d'entre eux ne considérait l'exploitation comme étant tout à fait acceptable et seulement deux villégiateurs la reconnaissaient comme étant modérément acceptable : *«C'est acceptable à condition que ce soit contrôlé, sinon ce n'est pas acceptable (V12x).»* Trois des 11 villégiateurs avaient une opinion modérée sur le sujet. Alors que la majorité, soit 6 sur 11, considéraient que l'exploitation forestière sur Anticosti était inacceptable : *«L'attrait [de l'île] c'est de sentir qu'on est arrivé dans l'un des plus beaux espaces du Québec encore sauvage [...] qu'ils permettent qu'il y ait encore de la coupe [...] je trouve ça bizarre, c'est un non sens (V3s).»* *«Ça devrait être protégée comme un bijou national (V8h).»*

6. Discussion

6.1. Des facteurs à l'image du contexte

Afin d'intégrer la composante sociale à l'aménagement forestier, les gestionnaires et les chercheurs ont historiquement concentré leurs efforts sur le maintien de la qualité visuelle des paysages (Shindler et al., 2004). L'hypothèse étant que les impacts visuels étaient *«la»* principale préoccupation du public concernant la foresterie. Notre cas à l'étude nous montre une toute autre tendance.

Anticosti se caractérise fortement par un contexte politique particulier. Les enjeux écologiques, économiques et sociaux de l'île, étant fortement associés à la population de cerfs, expliquent probablement l'orientation des priorités sociales vers le maintien de la densité de cerfs plutôt que vers des préoccupations plus fréquemment observées dans la littérature, telles que l'aspect visuel des paysages forestiers.

Anticosti est également fortement marquée par son contexte social. La spécificité des publics caractérisée par des chasseurs de cerfs de Virginie influence grandement les préoccupations et les perceptions de l'aménagement forestier. Les chasseurs semblent juger une scène en fonction de critères associés au succès de chasse, plutôt qu'à des critères

esthétiques. Une observation similaire, mais cette fois-ci auprès de professionnels forestiers, a été effectuée par Bradley et Kearney (2007) montrant une tendance de ceux-ci à juger une scène forestière différemment des autres publics en se basant sur des préoccupations d'aménagement plutôt que sur des préoccupations esthétiques. Le cas d'Anticosti nous rappelle l'évidence que l'acceptabilité sociale est soumise à une multitude de facteurs, mais dont l'influence n'est toutefois pas pertinente à chaque situation (Shindler et al., 2002). Le niveau de pertinence d'un facteur est donc spécifique aux caractéristiques du contexte.

Deux dimensions caractérisent le jugement d'acceptabilité de l'aménagement forestier sur Anticosti, soit : 1) la dimension conceptuelle, où l'individu juge de l'acceptabilité en fonction de la légitimité de la stratégie; et 2) la dimension pratique, où cette fois-ci l'individu émet un jugement en fonction des impacts de la stratégie sur ses activités effectuées sur le territoire (Figure 11).

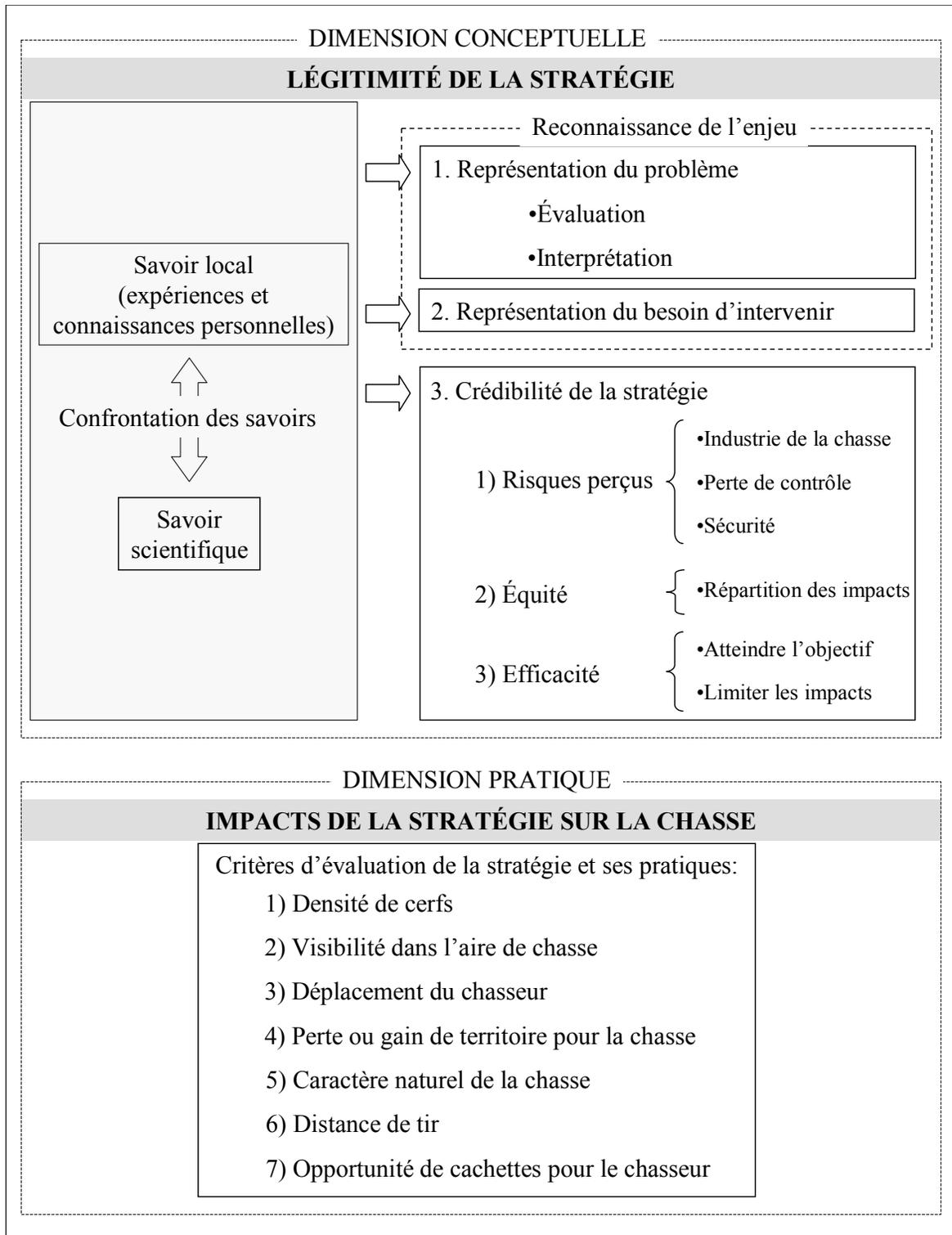


Figure 11 : Caractérisation de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti

6.2. La légitimité de la stratégie (dimension conceptuelle)

Trois principaux facteurs caractérisent la dimension conceptuelle du jugement d'acceptabilité, soit la représentation du problème, du besoin d'intervenir et de la stratégie en fonction des risques perçus, de son efficacité et de son équité. À chacun d'eux, se greffent des sous-facteurs d'une grande importance dans le contexte d'Anticosti.

6.2.1. La représentation du problème et du besoin d'intervenir

Dans le cas de l'aménagement forestier sur Anticosti, la représentation du problème constitue un élément de base au jugement porté sur la question de la légitimité de la stratégie. Nos observations tendent à montrer que l'évaluation et l'interprétation des enjeux en lien avec le cerf et son habitat par les participants, ont une influence majeure sur leur perception du besoin d'intervenir. En effet, l'argumentation servant à la justification de leur position sur la question doit-on intervenir, reposait essentiellement sur des observations et des perceptions issues de leur représentation du problème. Par exemple, dans le cas d'une réponse négative, la justification de ne pas intervenir pouvait s'énoncer ainsi: parce que «*le cerf ne manque pas de nourriture*», ou parce que «*la perte de sapinières ne constitue pas une menace*».

De plus, la représentation du besoin d'intervenir semble jouer un rôle important dans le support de la stratégie de la part des participants. En effet, parmi les répondants au sondage en accord avec le fait de ne pas intervenir, 61% considéraient la stratégie acceptable, alors que pour les répondants en accord avec le fait d'intervenir, 96% considéraient la stratégie acceptable. Cette tendance est également observable dans le cas des entrevues. Lober (1996) confirme cette association dans une étude sur les attitudes du public envers la gestion de matières dangereuses, où l'augmentation de la perception du besoin occasionnait un effet positif sur le support de la population face aux stratégies. Nous croyons ainsi que la représentation du problème et du besoin d'intervenir, c'est-à-dire la reconnaissance de l'enjeu, engendrent des effets directs ou indirects sur le jugement d'acceptabilité de la stratégie.

Une grande diversité d'opinions est observable concernant l'évaluation du problème, mais également au niveau de son interprétation. Pour une même évaluation de la densité de cerfs ou du constat de la perte d'habitat, l'interprétation des conséquences pouvait différer d'une personne à l'autre. Brunson (1996) précise que même s'il y a accord sur les faits, différentes conceptions de relations de cause à effet mènent souvent à des interprétations différentes, influençant ainsi les jugements d'acceptabilité. L'évaluation et l'interprétation, constituent alors deux éléments de la représentation du problème jouant un rôle important dans l'acceptabilité de la stratégie sur Anticosti.

Au-delà de cette variété de perceptions présentes au sein des participants, une divergence entre le public général et la communauté scientifique est également observable à ce niveau. Une forme de remise en question du savoir scientifique de la part des participants, concernant la densité de cerfs et tout particulièrement la perte de son habitat, témoigne de cette divergence. Des doutes quant à la science qui appuie la nécessité d'une intervention étaient constamment évoqués dans les discours issus des entrevues. Cette diversité d'opinions peut s'avérer être très problématique dans l'atteinte de l'acceptabilité de la stratégie, du fait que les solutions qui seront choisies pour répondre à un problème dépendront grandement de la façon dont celui-ci sera défini (Kakoyannis et al., 2001), d'où l'importance de qui aura à définir le problème. Malheureusement, comme le soulèvent Kearney et al. (1998), bien souvent les questionnaires tendent à focaliser sur les stratégies et les résultats. Ainsi, les différences observées au niveau de la perception des enjeux de la part des diverses parties prenantes sont fréquemment négligées. Dans le cas d'Anticosti, puisque les représentations face à la densité de cerfs et à son habitat divergent entre individus, ainsi qu'entre individus et décideurs, une attention particulière devrait être portée à cet égard afin d'effectuer un choix de stratégies et de pratiques socialement acceptables. Dans le cas contraire, les décisions prises risquent de ne pas être supportées par le public.

6.2.2. Le savoir scientifique et local

Au même titre que le jugement, le transfert de connaissances du scientifique au grand public ne se trouve pas à l'abri des influences externes, ce qui pourrait également expliquer en partie la remise en question de la science. Le savoir scientifique est sujet à interprétation

et évaluation de la part du public, en fonction d'une variété de facteurs, tels que l'expérience et les connaissances personnelles (Friedmann, 1987), les préoccupations éthiques (Callicott, 1989 : cité dans Stankey et Shindler, 2005), la confiance envers les individus, les institutions et les informateurs, le processus utilisé pour communiquer l'information, les circonstances du contexte ainsi que les attitudes et croyances (Ajzen et Fishbein, 1980). Dans le cas d'Anticosti, le scepticisme face au savoir scientifique observé chez de nombreux participants, était généralement appuyé par des observations et des perceptions basées sur des expériences personnelles et des connaissances locales contradictoires à celles évoquées par les chercheurs.

Dans le cas présent, la prise en considération des différentes perceptions face aux enjeux du cerf et de son habitat, ainsi que l'intégration des connaissances locales dans la définition du problème et dans l'élaboration de solutions, s'avère très influente sur l'acceptabilité de la stratégie. Comme le témoigne un participant dans la citation qui suit, l'intégration des connaissances locales au savoir scientifique constitue une préoccupation importante : *«On a fait parler des spécialistes de la foresterie, on a fait parler des biologistes spécialistes de la faune, mais on n'a pas beaucoup écouté les gens qui sont sur le terrain (RG16).»* Les guides de chasse et les résidants possèdent une expérience et des connaissances importantes concernant le territoire et la population de cerfs. De telles informations peuvent ainsi contribuer au savoir technique et scientifique tenus par les spécialités et gestionnaires. En prenant l'exemple du blocage des passes migratoires du cerf induit par les clôtures, il est fort probable que l'acquisition et le respect des connaissances auprès des guides, quant à ce phénomène et leur localisation, aurait sans doute eu un effet positif sur l'acceptation de la stratégie. En plus de bénéficier d'une source supplémentaire de connaissances, la prise en considération de ce type d'information se révèle un moyen efficace pour obtenir le support et la compréhension de la communauté face à une stratégie (Fischer, 2000). Malheureusement, étant souvent reconnues comme trop émotionnelles par de nombreux gestionnaires, ces connaissances tenues par le public général sont fréquemment sous-estimées et ainsi rejetées (McGee-Brown et al., 1995 : cité dans Kakoyannis et al., 2001; Vining et Schroeder, 1987).

Il a également été montré par des recherches antérieures qu'en plus d'avoir un impact sur le jugement (Kearney et al., 1998, Kloppenburg, 1991), le manque de respect du savoir local contribue à la méfiance du public envers les décideurs et les institutions. Dans le cas d'Anticosti, un manque de confiance envers les spécialistes et gestionnaires issu de ce non respect pourrait potentiellement expliquer, en partie, la remise en question de la science qui appuie la stratégie de la part de certains participants.

L'importance d'intégrer les savoirs traditionnels autochtones est abondamment traitée dans la littérature depuis les deux dernières décennies et reconnue en aménagement forestier (Cheveau et al., 2008; Jacquemain, 2008; McGregor, 2002). Toutefois, cette notion est peu documentée chez les communautés non-autochtones. Le cas d'Anticosti nous montre qu'une fusion des savoirs locaux et scientifiques pourrait être bénéfique à l'acceptabilité de la stratégie d'aménagement sur l'île.

6.2.3. Les incertitudes et les risques perçus

La remise en question du savoir scientifique ne semble pas seulement être spécifique au contexte à l'étude, mais serait également observée par Bengston (1994) comme faisant partie d'une nouvelle tendance sociale : *«Changes in the social context of forestry have resulted in the evolution of a new paradigm that features sustainable development, harmony with nature, scepticism of scientific and technological fixes, finite natural resources, limits to substitution, and public involvement in decision making.»*

Les représentations face à la stratégie étaient également teintées par ce scepticisme face à la science et aux nouvelles technologies, remettant ainsi en cause la crédibilité de la stratégie. L'incertitude reliée au fait que l'on ne connaît pas à ce jour les résultats et les conséquences à long terme de la stratégie, engendre une certaine appréhension de la part des différents groupes quant à l'application de celle-ci. Les recherches de Shindler et al. (1996) et Wright (2000) (cité dans Shindler et al., 2002) indiquent que le public ne supporte pas aisément une nouvelle initiative forestière parce qu'il n'a pas suffisamment d'expérience par laquelle il pourrait en juger. De nouvelles approches d'aménagement de ce type qui suscitent des adaptations, tel que le mentionnent Clausen et Schroeder (2004) concernant l'aménagement

écosystémique, seront éventuellement sujet à des corrections et modifications, ce qui pourrait également avoir pour effet d'affecter la confiance et l'acceptation du public envers l'aménagement forestier.

Dans notre étude, le manque de connaissances et d'expériences appuyant la stratégie et ses alternatives, constitue la principale préoccupation qui alimente la perception du risque. Par exemple, la stratégie alternative d'introduire un prédateur était largement contestée en raison des risques associés : aux impacts possibles sur l'industrie de la chasse; à la sécurité des gens; et à une perte possible du contrôle de l'espèce introduite, telle que vécue historiquement avec l'introduction du cerf de Virginie. Dans le cas de la stratégie des blocs de coupe clôturés, les risques perçus étaient principalement orientés en fonction des impacts possibles sur l'industrie de la chasse en tant que moteur économique du village. Une baisse de la densité de cerfs et l'insatisfaction des chasseurs qui pourraient être engendrées par les impacts de la stratégie constituent les principaux risques perçus par les participants.

6.2.4. L'efficacité et l'équité

Le manque de connaissances et d'expériences appuyant la stratégie de blocs clôturés alimente également la notion d'efficacité, ce qui encore une fois, joue sur la crédibilité de la stratégie. Selon le jugement d'acceptabilité de plusieurs participants, la stratégie se devait d'être efficace pour deux principales raisons. La première est en réponse à la question de la légitimité, qui est d'assurer une bonne régénération de l'habitat du cerf et ainsi maintenir à long terme la population sur l'île. Alors que la deuxième, réfère au côté pratique de l'utilisation du territoire, qui est d'être efficace afin de régénérer rapidement l'habitat du cerf pour ainsi limiter dans le temps et dans l'espace les impacts sur les activités de chasse. La représentation de l'efficacité teintait tout particulièrement le jugement d'acceptabilité des participants quant à la superficie et le nombre de blocs clôturés sur le territoire.

La notion d'équité de la stratégie constitue également une composante caractéristique de l'acceptabilité sociale sur Anticosti, clairement observable lorsque la question de répartition des blocs de coupe clôturés dans le temps et dans l'espace était abordée avec les

participants. Les guides se trouvant dans les territoires plus altérés par l'aménagement forestier possédaient des niveaux d'acceptabilité plus faibles que les autres et étaient fortement préoccupés par une redistribution plus équitable des activités forestières sur le territoire. Dans une étude antérieure portant sur l'acceptabilité de méthodes de récolte, Brunson (1996) en arrive également à la conclusion que le jugement des participants était effectué entre autres dans des considérations d'équité.

6.3. Les impacts de la stratégie sur la chasse (dimension pratique)

Dans la dimension pratique de l'acceptabilité sociale sur Anticosti, le jugement s'effectue en fonction de l'utilisation du territoire. L'individu évalue les impacts de la stratégie sur l'activité de chasse selon sept critères principalement associés au succès de chasse. Ces critères sont : la densité de cerfs, la visibilité dans l'aire de chasse, le déplacement du chasseur, la perte ou le gain de territoire pour la chasse, le caractère naturel de la chasse, la distance de tir, et l'opportunité de cachettes pour le chasseur.

6.3.1. La densité de cerfs

La densité de cerfs constitue le critère prioritaire pour le chasseur, car un territoire n'ayant pas de densité suffisamment intéressante pour la chasse perdra tout intérêt, même si tous les autres critères remplissent les conditions de satisfaction. Une étude portant sur les perceptions des chasseurs d'originaux identifie également une forte densité du gibier comme étant un des critères les plus importants pour le choix d'un territoire de chasse (Bugnet et al., 1998). Dans notre cas à l'étude, le jugement d'acceptabilité concernant les coupes forestières, les mosaïques de coupe clôturées, ainsi que les traitements sylvicoles, était à priori fonction de leur influence sur la densité de cerfs. Une augmentation de la densité engendrait une tendance vers l'acceptabilité de la pratique alors qu'une baisse générerait l'effet contraire.

6.3.2. La visibilité dans l'aire de chasse

La visibilité constitue un deuxième critère d'importance, car elle influence directement la perception du chasseur face à la réelle densité de cerfs observée. Une mauvaise visibilité, induite principalement par une forte régénération, nuit au succès de chasse. Pour cette raison, les secteurs clôturés étaient largement appréhendés par les chasseurs. À la demande de ceux-ci, des traitements d'éclaircie dans ces secteurs auraient pour effets de favoriser le niveau d'acceptabilité de la pratique.

6.3.3. Le déplacement du chasseur

Le troisième critère concerne les déplacements, soit à petite ou à grande échelle. Les clôtures, les débris de coupe au sol, ainsi que le développement du réseau routier issu de l'exploitation forestière, constituent des éléments qui pouvaient être jugés en fonction de leur impact sur les déplacements du chasseur. Alors que les clôtures et débris étaient principalement perçus de façon négative selon ce critère, le développement de chemins forestiers représentait pour sa part, un impact positif favorisant l'acceptation de l'aménagement forestier.

6.3.4. Le gain ou la perte de territoire pour la chasse

Une faible densité de cerfs et une mauvaise visibilité résultent en une perte de territoire pour le chasseur. La présence de clôture, de débris de coupe ou l'accessibilité au territoire sont également des facteurs qui peuvent influencer la perte ou le gain de territoire. Ce quatrième critère est souvent la conséquence de l'acceptabilité ou l'inacceptabilité d'une pratique. Une pratique forestière ayant comme résultat le gain d'un territoire pour le chasseur, pourrait se traduire par l'acceptation de celle-ci, alors que la perte d'un territoire se traduirait par l'inacceptabilité de la pratique. Hoss et Brunson (2000) avancent une idée semblable par la notion de «*coping strategies*», où en présence d'une situation plus ou moins désirable, trois types d'adaptations de la part de l'individu peuvent être adoptés dans le but de restaurer les conditions à un statut acceptable. Ils identifient alors l'abandon d'un site comme étant un indice potentiel du seuil d'acceptabilité.

6.3.5. Le caractère naturel de la chasse

L'abandon d'un territoire, s'explique également par la perte du caractère naturel de la chasse. Dans le cas d'Anticosti, ce critère était associé à l'acceptabilité ou l'inacceptabilité de la clôture comme telle. Le fait que les cerfs se retrouvent en captivité dans les secteurs clôturés, rendait pour certains l'activité de chasse non naturelle et engendrait pour ces derniers le refus de chasser dans ces secteurs.

6.3.6. La distance de tir et l'opportunité de cachettes pour le chasseur

Les deux derniers critères, soit la distance de tir et l'opportunité de cachettes, sont plus spécifiques aux caractéristiques physiques de la coupe forestière, c'est-à-dire : la superficie, la forme et le parterre de coupe. Afin d'effectuer des coupes de superficies acceptables, le gestionnaire devrait tenir compte de la distance de tir du chasseur, puisqu'une coupe possédant des superficies trop grandes ne permettra pas à ce dernier, situé en bordure de coupe, d'atteindre sa cible localisée à l'autre extrémité. La forme de la coupe joue également un rôle à ce niveau. De plus, incluant les débris au sol, ces derniers aspects de la coupe forestière peuvent favoriser les opportunités de cachettes pour la chasse.

6.4. Anticosti, une acceptabilité conditionnelle et provisoire

L'acceptation de l'exploitation forestière sur Anticosti est en grande partie due à sa légitimité, c'est-à-dire au fait que l'objectif premier de sa présence est la restauration de l'habitat du cerf. Toutefois, cette dernière doit à priori respecter la vocation première du territoire. De façon générale, l'aménagement forestier sur l'île est acceptable à condition que cela ne vienne pas compromettre la chasse aux cerfs de Virginie, en tant qu'activité récréative pour les chasseurs-visiteurs et les résidants, en tant qu'activité économique pour les résidants et les guides, et en tant qu'activité de subsistance pour les résidants.

Concernant les villégiateurs, ils constituent l'unique groupe à avoir jugé d'inacceptable l'exploitation forestière sur l'île, même si ces derniers affirmaient ne pas avoir été incommodés par les pratiques. Effectivement, il y a très peu de signes d'exploitation dans les endroits visités par ce groupe. De plus, les villégiateurs n'étaient informés ni des enjeux

de l'île concernant le cerf et la perte de son habitat, ni de la stratégie. Très peu d'entre eux avaient connaissance qu'il y avait de l'exploitation forestière sur l'île avant d'y mettre les pieds. Les villégiateurs semblent donc avoir jugé de l'aménagement forestier principalement en fonction du contexte générale de l'île, c'est-à-dire, selon s'il est acceptable ou non qu'il y ait de l'exploitation forestière dans un endroit comme celui-ci.

De par ses activités et ses attentes, ce groupe recherche principalement la détente et la beauté des paysages. L'esthétique semble donc être un critère important pour ce groupe. Ainsi, dans l'avenue de développer l'industrie du tourisme de villégiature sur l'île, l'impact visuel des paysages pourrait s'avérer être un élément à surveiller. De plus, informer les villégiateurs au sujet des enjeux de l'île et de la stratégie d'aménagement, pourrait potentiellement favoriser l'acceptation de celle-ci. Cependant, l'effet contraire est également possible. Brunson et Reiter (1996) expliquent que les recherches antérieures dans le domaine mènent à des résultats contradictoires sur le réel effet que peut avoir l'information sur l'acceptabilité des pratiques forestières. De plus, Stankey (1996) soutient qu'on ne peut espérer changer le jugement d'un individu par le simple fait d'augmenter le niveau de compréhension de ce dernier.

Autre que les villégiateurs, on constate que les guides occupant les secteurs les plus altérés par les pratiques forestières, jugent également l'aménagement forestier sur l'île d'inacceptable. Ainsi, considérant la progression constante de l'aménagement forestier sur le territoire, on peut appréhender une diminution potentielle au niveau de son acceptabilité sociale. Toutefois, l'acceptation ou le refus des pratiques dépendra également de l'évolution du contexte.

L'aménagement forestier sur Anticosti et ses enjeux sont fortement susceptibles aux changements. Par exemple, au sujet de la stratégie des blocs de coupe clôturés, son caractère expérimental laisse entrevoir, à court terme, d'éventuelles modifications aux pratiques d'aménagement. De plus, la situation concernant le déséquilibre entre la densité de cerfs et son habitat, accentue la vulnérabilité de la population face aux impacts environnementaux. Des facteurs climatiques tels que l'avènement d'un long hiver pourraient avoir comme effet de diminuer drastiquement la densité. Finalement, la

progression de la recherche concernant le cerf, son habitat et les techniques d'aménagement sur l'île constitue un apport constant à la bonification des connaissances. Stankey et al. (2003) estiment que le jugement est un processus dynamique qui évolue avec l'avenue de nouvelles connaissances scientifiques, les changements environnementaux et la création de nouvelles politiques.

En raison de toutes ces variables, nous pouvons conclure que l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île n'est que conditionnelle et provisoire. D'où l'importance de ne pas seulement mettre les efforts sur l'acceptabilité des résultats. En effet, nous croyons qu'afin d'assurer la viabilité de la démarche, il est essentiel de porter l'attention à l'identification des facteurs qui influencent le jugement d'acceptabilité de la stratégie.

7. Conséquences pour l'aménagement

La prise en considération des différentes représentations des acteurs et l'intégration du savoir local partagé par les résidants et les guides de chasse, représentent des éléments majeurs sur Anticosti. Afin de maintenir l'acceptabilité sociale de la stratégie à long terme, ces perceptions, ces expériences et ces connaissances locales doivent être intégrées au processus de prise de décisions, soit: 1) dans la définition du problème, 2) dans le choix de la stratégie et 3) dans la façon dont celle-ci sera réalisée sur le territoire.

Il importe de définir le problème de concert avec les principaux acteurs du territoire. Dans le cas d'Anticosti, il s'agit des résidants et des guides de chasse. Ceux-ci sont de très grands utilisateurs du territoire et tel qu'observé, ils détiennent une expérience de terrain remarquable. Leurs observations devraient être considérées comme étant une source d'information complémentaire aux connaissances scientifiques. Un processus de participation intégrant savoirs locaux et scientifiques, reconnu pour son potentiel d'atténuation de conflits d'aménagement (Jacquemain, 2008), pourrait représenter une approche envisageable dans le cas d'Anticosti. De plus, le gestionnaire devrait également tenir compte des préoccupations de ces acteurs afin d'obtenir une définition du problème plus près de leur réalité. Tel que mentionné par Kakoyannis et al. (2001), les solutions qui seront choisies pour répondre à un problème dépendront grandement de la façon dont celui-

ci sera défini. Ainsi, le choix de la stratégie qui résultera de la définition issue de cette concertation sera plus près des besoins des résidants et des guides.

La combinaison du savoir local et scientifique, ainsi que l'intégration des préoccupations des résidants, des guides de chasse, des chasseurs et des villégiateurs, devraient également contribuer à l'élaboration de la stratégie et de ses pratiques. À ce sujet, deux éléments sont à considérer, soit : 1) les impacts sur l'industrie de la chasse et 2) les impacts sur le territoire pouvant affecter les activités de chasse et de villégiature.

Une attention particulière doit être portée aux risques potentiels que la stratégie pourrait engendrer à l'industrie de la chasse. Dans un premier temps, ces risques doivent être identifiés et évalués avec la participation des acteurs, principalement les résidants et les guides. Dans un deuxième temps, un programme de suivi et des solutions de contrôle ou de rechange en réponse à ces risques doivent être élaborés.

La notion d'efficacité de la stratégie représente également une préoccupation importante, particulièrement pour les résidants et les guides de chasse. De par leurs expériences et leurs connaissances personnelles sur le territoire, ces derniers pourraient contribuer à l'amélioration de certaines étapes de la stratégie, telles que la réduction de la densité de cerfs par la chasse dans les secteurs clôturés. Par exemple, en se basant sur leur expérience, plusieurs participants mentionnaient qu'il était très difficile de réduire la densité de cerfs à l'intérieur des blocs clôturés de superficie supérieure à 10 km². De plus, dans le cadre d'un programme de suivi quant à l'efficacité de la stratégie, la consultation de ces derniers serait grandement bénéfique.

Le gestionnaire aurait également avantage à consulter les résidants et guides présents sur le territoire à propos de la localisation des blocs de coupes clôturés. Le meilleur exemple à l'appui est celui de la construction du bloc de coupes clôturé, qui a eu pour effet d'empêcher la migration du cerf dans le secteur. Ce phénomène de «*passes migratoires*» était pourtant bien connu des guides de chasse du milieu. Cet événement qui a résulté en un important mécontentement de la part de ces guides, aurait pu ainsi être évité par une

consultation plus rigoureuse de ces derniers. Cet exemple appuie fortement la nécessité de tenir compte du savoir local dans la prise de décisions.

Lors de la planification et de l'application de la stratégie sur le territoire, le gestionnaire pourrait également s'inspirer des sept critères selon lesquels le chasseur évalue les impacts de la stratégie sur ses activités, soit: la densité et la visibilité du cerf, le déplacement du chasseur, le gain et la perte de territoire pour la chasse, le caractère naturel de la chasse, la distance de tir et les opportunités de cachettes pour le chasseur. Ces critères pourraient orienter les décisions prises par le gestionnaire, par exemple quant au choix des traitements, la localisation spatiale et la répartition dans le temps des interventions, ainsi que la forme et la superficie des coupes forestières.

Il ne faut pas oublier que cette étude est de type qualitatif et que certaines limites s'y appliquent. Ainsi les résultats qui en émergent ne sont pas généralisables. Toutefois, comme le mentionnent Marshall et Rossman (1999), «*although no qualitative studies are generalizable in the statistical sense, their findings may be transferable*». De plus, nous devons nous rappeler que le niveau d'importance d'un facteur est spécifique aux caractéristiques du contexte (Shindler et al. 2002). Ainsi nos résultats pourraient être transférables à des situations qui ont des similitudes avec le contexte d'Anticosti. Bien que notre territoire à l'étude est marqué par une problématique et une stratégie très particulières, nous pourrions sans doute observer des tendances similaires chez une communauté dépendante de la forêt très liée à son territoire, tel est le cas avec les résidants d'Anticosti. Une similitude pourrait également s'observer dans un territoire où un nouveau type de stratégie à caractère expérimental est appliquée. Pour terminer, nous croyons également que tout groupe de chasseurs de cerfs de Virginie pourrait potentiellement avoir les mêmes critères d'évaluation que ceux identifiés dans notre recherche.

Pour conclure, dans le but de répondre aux besoins des différents utilisateurs du territoire, nous croyons que la caractérisation de l'acceptabilité sociale par l'identification des facteurs d'influence s'avère être un outil d'aide à la décision viable et efficace pour le gestionnaire forestier.

Bibliographie

- Ajzen, I., et Fishbein, M. 1980.** *Understanding attitudes and predicting social behavior.* Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, 278 p.
- Babbie, E.R. 2005.** *The basics of social research.* Belmont, CA: Thomson/Wadsworth. 519 p.
- Bengston, D.N. 1994.** *Changing forest values and ecosystem management.* Society and Natural Resources. 7: 515-533.
- Berg, B.L. 2004.** *Qualitative research methods for the social sciences.* Boston, NY : Pearson. 336 p.
- Bradley, G.A., et Kearney, A.K. 2007.** *Public and professional responses to the visual effect of timber harvesting: a systematic study.* Western Journal of Applied Forestry. 22(1): 42-54(13).
- Brisson, G. 2004.** *La capture du sauvage : les transformations de la forêt dans l'imaginaire québécois : le cas d'Anticosti (1534-2002).* Thèse de doctorat. Université Laval, Québec. 475 p.
- Brunson, M.W. 1996.** *A definition of "social acceptability" in ecosystem management.* Dans Brunson, M.W., Kruger, L.E., Tyler, C.B. et Schroeder, S.A., (eds). *Defining social acceptability in ecosystem management: a workshop proceedings.* Portland, OR: USDA Forest Service, Pacific Northwest Research Station, General Technical Report PNW-GTR-369. 7-16.
- Brunson, M.W. et Shelby, B. 1993.** *Recreation substitutability: a research agenda.* Leisure Sciences. 15: 67-74.

- Brunson, M.W. et Reiter, D.K. 1996.** *Effects of ecological information on judgements about scenic impacts of timber harvest.* Journal of environmental management. 46: 31-41.
- Bugnet, A., Courtois, R. et Ouellet, J.-P. 1998.** *Perceptions des chasseurs d'originaux face à l'exploitation forestière en Abitibi-Témiscamingue.* Gouvernement du Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Rapport. 38 p.
- Cheveau, M., Imbeau, L., Drapeau, P. et Bélanger, L. 2008.** *Current status and future directions of traditional ecological knowledge in forest management: a review.* The forestry chronicle. 84(2): 231-243.
- Clawson, M. 1975.** *Forest for whom and for what?* Baltimore: Johns Hopkins University Press. 175 p.
- Clausen, D.L. et Schroeder, R.F. 2004.** *Social acceptability of alternatives to clearcutting: discussion and literature review with emphasis on Southeast Alaska.* Portland, OR: USDA Forest Service, Pacific Northwest Research Station, General Technical Report PNW-GTR-594. 42 p.
- Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise.** Décembre 2004. Bibliothèque nationale du Québec. Rapport. 307 p.
- Descarreaux, A. 2004.** *Portrait socio-économique : population et évolution de l'activité économique de Port-Menier.* Dans Beaupré, P., Bédard, C., Dufour, C., Gingras, A., Malenfant, C., et Potvin, F. Plan général d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier de l'île d'Anticosti. Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs, Québec. Partie 2. 152 p.
- Deslauriers, J.-P. 1991.** *Recherche qualitative: guide pratique.* Montréal, Qc: McGraw-Hill. 142 p.

- Firey, W. 1960.** *Man, mind, and land: a theory of resource use.* Glencoe, IL: The Free Press. 256 p.
- Fischer, F. 2000.** *Citizens, experts, and the environment: the politics of local knowledge.* Durham, NC: Duke University Press. 336 p.
- Friedmann, J. 1987.** *Planning in the public domain: from knowledge to action.* Princeton, NJ: Princeton University Press. 501 p.
- Hoss A.F. et Brunson M.W. 2000.** *Meanings and implications of acceptability judgments for wilderness use impacts.* USDA Forest Service, Proceedings RMRS-P-15-VOL-4. 128-133.
- Huot, J. 1982.** *Body condition and food resources of white-tailed deer on Anticosti island, Quebec.* Ph. D. Thesis, University of Alaska, AK. 240 p.
- Jacquemain, H. 2008.** *Développement d'un processus d'aménagement durable de l'habitat de l'original culturellement adapté aux Cris de Waswanipi dans la pessière noire du nord du Québec.* Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.
- Kakoyannis, C., Shindler, B. et Stankey, G. 2001.** *Understanding the social acceptability of natural resource decisionmaking processes by using a knowledge base modeling approach.* Portland, OR: USDA Forest Service, Pacific Northwest Research Station, General Technical Report PNW-GTR-518. 40 p.
- Kearney, A., Bradley, G., Kaplan, R. et Kaplan, S. 1998.** *Stakeholder perspectives of appropriate forest management in the Pacific Northwest.* Forest Science. 45(1): 62-72.

- Kloppenborg, J. 1991.** *Social theory and the de/reconstruction of agricultural science: local knowledge for an alternative agriculture.* Rural Sociology. 56(4): 519-548.
- Knopp, T.B. et Caldbeck, E.S. 1990.** *The role of participatory democracy in forest management.* Journal of Forestry. 88(5): 13-18.
- Lacasse, M. et Gingras, A. 2004.** *Portrait socio-économique : impact économique de la chasse, de la pêche et de la villégiature.* Dans Beaupré, P., Bédard, C., Dufour, C., Gingras, A., Malenfant, C., et Potvin, F. Plan général d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier de l'île d'Anticosti. Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs, Québec. Partie 2. 152 p.
- Lawrence, R., Daniels, S.E. et Stankey, G. 1997.** *Procedural justice and public involvement in natural resources decision making.* Society and Natural Resources. 10(6): 577-589.
- L'Écuyer, R. 1990.** *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPS et concept de soi.* Sillery, Qc : Presses de l'Université du Québec. 472 p.
- Leffort, S. 2002.** *Habitat hivernal du cerf de Virginie (Odocoileus virginianus) à l'île d'Anticosti.* Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec.
- Lessard-Hébert, M., Goyette, G. et Boutin, G. 1996.** *La recherche qualitative : fondements et pratiques.* Montréal, Qc : Éditions Nouvelles. 124 p.
- Lober, D.J. 1996.** *Why not here? The importance of context, process and outcome on public attitudes toward siting of waste facilities.* Society and Natural Resources. 9: 375-394.
- Malenfant, C. 2004.** *Portrait socio-économique : impact économique de la récolte forestière.* Dans Beaupré, P., Bédard, C., Dufour, C., Gingras, A., Malenfant, C., et

Potvin, F. Plan général d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier de l'île d'Anticosti. Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs, Québec. Partie 2. 152 p.

Marie-Victorin, F. et Rolland-Germain, F. 1969. *Flore de l'Anticosti-Minganie*. Montréal, Qc : Presses de l'Université de Montréal. 527 p.

Marshall, C. et Roosman, G.B. 1999. *Designing qualitative research*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications. 224 p.

McGregor, D. 2002. *Indigenous knowledge in sustainable forest management: community-based approaches achieve greater success*. The forestry chronicle. 78(6): 833-836.

Miles, M.B. et Huberman, A.M. 2003. *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles: De Boeck Université. 626 p.

Murray, S. et Nelson, P. 2005. *How the public perceives forestry (and why it matters)*. Seattle, WA: University of Washington, Northwest Environmental Forum, Rapport. 12 p.

Patton, M.Q. 2002. *Qualitative research and evaluation methods*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications. 598 p.

Pimlott, D.H. 1963. *Influence of deer and moose on boreal forest vegetation in two areas of Eastern Canada*. Transactions of the VIth Congress of the International Union of Game Biologist. 105-116.

Plan général d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier de l'île d'Anticosti. 2004. Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs, Québec.

- Potvin, F., Beaupré, P., Gingras, A. et Pothier, D. 2000.** *Le cerf et les sapinières de l'île d'Anticosti*. Société de la Faune et des Parcs du Québec, Rapport. 35 p.
- Potvin, F., Beaupré, P. et Laprise, G. 2003.** *The eradication of balsam fir stands by white-tailed deer on Anticosti Island, Quebec: a 150 year process*. *Écoscience*. 10: 487-495.
- Potvin, F. et Boots, B. 2004.** *Winter habitat selection by white-tailed deer on Anticosti Island 2 : relationship between deer density from an aerial survey and the proportion of balsam fir forest on vegetation maps*. *Canadian Journal of Zoology*. 82: 671-672.
- Potvin, F. et Breton, L. 2005.** *Testing two aerial survey techniques on deer in fenced enclosures: visual double-counts and thermal infrared sensing*. *Wildlife Society Bulletin*. 33: 317-325.
- Poupart, Deslauriers, Groulx, Lapierre, Mayer et Pires. 1997.** *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Qc : Gaëtan Morin Éditeur. 405 p.
- Pourtois, J.-P. et Desmet, H. 1988.** *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Liège : P. Mardaga. 235 p.
- Rochette, B., Gingras, A. et Potvin, F. 2003.** *Inventaire aérien du cerf de Virginie de l'île d'Anticosti - été 2001*. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord et Direction de la recherche sur la faune, Sept-Îles, Qc, Canada.
- Shindler, B. et Aldred-Cheek, K. 1999.** *Integrating citizens in adaptive management: a propositional analysis*. *Journal of Conservation Ecology*. 3(1): 13.

- Shindler, B., Brunson, M.W. et Stankey, G.H. 2002.** *Social acceptability of forest conditions and management practices : a problem analysis*. Portland, OR: USDA Forest Service, Pacific Northwest Research Station, General Technical Report PNW-GTR-537. 68 p.
- Shindler, B., Brunson, M.W. et Aldred-Cheek, K. 2004.** *Social acceptability in forest and range management*. Dans Manfredi, M., Vaske, J., Bruyere, B., Field D., et Brown, P. *Society and natural resources: a summary of knowledge*. Jefferson, MO: Modern Litho Press. Chapitre 14. 18 p.
- Stankey, G.H. 1996.** *Defining the social acceptability of forest management practices and conditions: integrating science and social choice*. Dans Brunson, M.W., Kruger, L.E., Tyler, C.B. et Schroeder, S.A. (eds). *Defining social acceptability in ecosystem management: a workshop proceedings*. Portland, OR: USDA Forest Service, Pacific Northwest Research Station, General Technical Report PNW-GTR-369. 99-111.
- Stankey, G.H., Clark, R.N. et Bliss, J. 2003.** *Fostering compatible forest resource management: the conditional nature of social acceptability*. Dans Monserud, R. A. R., Haynes, W. et Johnson, A. C. (eds). *Compatible forest management*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, The Netherlands. 453–480.
- Stankey, G.H. et Shindler, B. 2006.** *Formation of social acceptability judgments and their implications for management of rare and little-known species*. *Conservation Biology*. 20 (1) : 28–37.
- Tremblay, J.-P., Thibault, I., Dussault, C., Huot, J. et Côté, S. 2005.** *Long-term decline in white-tailed deer browse supply: can lichens and litterfall act as alternate food sources that preclude density-dependent feedbacks?* *Canadian Journal of Zoology*. 83: 1987-1096.

Viera, V. 2003. *Effets à long terme du cerf de Virginie (Odocoileus virginianus) sur les communautés végétales de l'île d'Anticosti.* Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec.

Vining, J. et Schroeder, H.W., 1987. *Emotions in environmental decision making: rational planning versus the passionate public.* Dans Miller, M.L., Gale, R.P. et Brown, P.J. (eds). *Social science in natural resource management systems.* Boulder, CO: Westview Press. 181-192.

Annexe 1 : Questionnaire – Enquête par entrevues

Objectif : Déterminer les perceptions, préoccupations et besoins des résidants, guides, chasseurs-visiteurs et villégiateurs, face à l'aménagement forestier effectué sur l'île d'Anticosti.

1. Activités en forêt
 - a. Activités effectuées en forêt à l'île d'Anticosti (décrire les activités, les fréquences, les lieux fréquentés : présence de coupes et de blocs clôturés) ;
 - b. Vos principaux attraits pour l'île (aspects qui incitent à choisir cette destination) ;
 - c. La chasse aux cerfs de Virginie :
 - i. Satisfaction du chasseur ;
 - ii. Succès de chasse : facteurs d'influences (positifs ou négatifs).

2. Problématique et enjeux
 - a. Croyez-vous qu'il y a des problèmes actuellement concernant la faune et la végétation sur l'île d'Anticosti ? Quels sont ces problèmes ?
 - b. On dit qu'une forte densité de cerfs occasionne présentement une perte de biodiversité (exemple : perte des sapinières et autres espèces végétales) sur Anticosti et que l'être humain doit réagir afin de maintenir l'habitat du cerf et ainsi assurer la sauvegarde de l'espèce sur l'île. Qu'en pensez-vous ?
 - c. Selon vous y a-t-il une surpopulation de cerfs sur l'île? S'agit-il d'un problème?
 - d. Selon vous est-ce que l'implication de l'homme est nécessaire pour maintenir l'habitat du cerf et ainsi assurer la sauvegarde de l'espèce sur l'île?
 - e. Selon vous est-ce que la perte des sapinières menace la survie du cerf sur l'île ?

3. Exploitation forestière
 - a) De façon très générale, que pensez-vous de l'exploitation forestière : 1) au Québec et 2) sur Anticosti (acceptable/inacceptable) ?
 - b) Que pensez-vous de la stratégie des blocs de coupe clôturés et des pratiques forestières sur l'île (acceptable/inacceptable) ?
 - c) Croyez-vous qu'il s'agit d'une solution efficace à long terme pour contrer la problématique reliée à la forte densité du cerf de Virginie sur l'île ? Pourquoi ?
 - d) Croyez-vous que certaines modifications devraient être apportées aux stratégies d'aménagement des blocs de coupe clôturés ? Si oui lesquelles ?
 - e) Selon vous, l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti influence-t-il ou modifie-t-il vos activités effectuées en forêt ? De quelle façon ?

- f) Croyez-vous que l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti influence ou modifie la qualité de la chasse au cerf de Virginie? De quelle façon ?
- g) Quelles sont vos préoccupations et craintes, actuelles et futures, face à l'aménagement des forêts sur l'île d'Anticosti ?
- h) Selon vous, est-ce que la stratégie et les pratiques d'aménagement actuelles s'effectuent dans le respect de la vocation faunique et des principes de développement durable?
- i) Les stratégies d'aménagement tiennent-elles compte des enjeux écologiques, économiques et sociaux de l'île ?
- j) Selon vous, l'exploitation forestière sur l'île d'Anticosti est : tout à fait acceptable ; modérément acceptable ; modérément inacceptable ; tout à fait inacceptable ? Pourquoi ?
- k) Vous est-il arrivé de participer aux consultations publiques sur le plan d'aménagement : table de concertation, réunions de travail, rencontres publiques, ateliers de discussion (niveau de participation, d'intérêt et de satisfaction) ?
- l) Avez-vous l'impression que vos préoccupations et attentes sont prises en considération ?
- m) Par rapport aux enjeux particuliers d'Anticosti, y a-t-il autre chose qui vous préoccupe et dont vous aimerez discuter ?

4. Renseignements personnels

- a) Âge
- b) Sexe
- c) Scolarité
- d) Occupation professionnelle
- e) Emploi actuel
- f) Emploi(s) actuel(s) ou antérieur(s) en lien avec la foresterie
- g) Provenance

Annexe 2 : Questionnaire – Enquête par questionnaire

Objectif : Déterminer les perceptions, préoccupations et besoins des résidents de Port-Menier, ainsi que leur opinion générale face aux enjeux de l'île et à l'aménagement forestier sur Anticosti.

SONDAGE AUPRÈS DES RÉSIDANTS

Renseignements personnels

Âge : _____

Sexe :

Homme

Femme

Formation: _____

Emploi(s) actuel(s) : _____

Organisme pour lequel vous travaillez ou employeur

: _____

1. Avez-vous déjà eu un emploi antérieur en lien avec la foresterie :

Oui

Non

2. Êtes-vous résident permanent de l'île d'Anticosti?

Oui

Non

3. Depuis combien d'années vous résidez de façon permanente à l'île d'Anticosti ?

4. Êtes-vous natif de l'île d'Anticosti ?

Oui

Non

Activités effectuées en forêt à Anticosti

5. Quelles activités pratiquez-vous en forêt à Anticosti? Pour chacun de vos choix (s'il y en plus de un) veuillez indiquer l'ordre de priorité de vos activités. Par exemple le chiffre 1 pour votre activité prioritaire, le chiffre 2 pour votre seconde activité en importance et ainsi de suite.

Chasse aux cerfs de Virginie

Chasse aux petits gibiers

Colletage

Piégeage

Cueillette de petits fruits

- Randonnée en été
 - Randonnée en hiver
 - Randonnée en véhicule motorisé en VTT
 - Randonnée en véhicule motorisé en motoneige
 - Randonnée en camion
 - Je ne fréquente pas la forêt
- Autres : _____

6. Selon les saisons, à quelle fréquence moyenne par mois allez-vous en forêt pratiquer vos activités?

	1) À L'été	2) À l'automne	3) À l'hiver	4) au printemps
Je ne fréquente pas la forêt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1 à 2 fois par mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 à 5 fois par mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 à 10 fois par mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de 10 fois par mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. Vous arrive-t-il de fréquenter les lieux de coupes forestières non clôturées lors de vos activités en forêt ?

- Oui, moins de 5% du temps
- Oui, de 5% à 25 % du temps
- Oui, de 25% à 50 % du temps
- Oui, plus de 50% du temps
- Non, jamais

8. Vous arrive-t-il de fréquenter les blocs de coupe clôturés (enclos) lors de vos activités en forêt ?

- Oui, moins de 5% du temps
- Oui, de 5% à 25 % du temps
- Oui, de 25% à 50 % du temps
- Oui, plus de 50% du temps
- Non, jamais

Activités de chasse

Si vous effectuez des activités de chasse veuillez répondre aux questions 9 à 12 sinon veuillez passer à la section suivante (question 13).

9. Combien d'années d'expérience avez-vous en tant que chasseur ou chasseuse : _____

10. Quel type de chasse effectuez-vous sur l'île d'Anticosti ? Pour chacun de vos choix (s'il y en plus de un) veuillez indiquer l'ordre de priorité de vos types de chasse. Par exemple le chiffre 1 pour votre type prioritaire, le chiffre 2 pour votre second type en importance et ainsi de suite.

- A) Piégeage
 Colletage

- Chasse à l'arc
- Chasse à l'arbalète
- Chasse au fusil ou carabine

- B)
- Chasse à l'affût (en attente)
 - Chasse fine (en marchant)
 - Chasse en camion

11. Quel type de gibier recherchez-vous principalement? Pour chacun de vos choix (s'il y en plus de un) veuillez indiquer l'ordre de priorité, exemple le chiffre 1 pour votre type de gibier prioritaire, le chiffre 2 pour votre second type de gibier en importance.

- Petits gibiers
- Cerf de Virginie

12. Si vous chassez le cerf de Virginie, veuillez indiquer le type de gibier que vous recherchez principalement. Pour chacun de vos choix (s'il y en plus de un) veuillez indiquer l'ordre de priorité, exemple le chiffre 1 pour votre type de gibier prioritaire, le chiffre 2 pour votre second type de gibier en importance.

- Gros Buck (trophée)
- Pour la qualité de la viande (cerfs sans bois : faons et femelles)
- Peu importe

Problèmes et enjeux

13. Quelle réponse parmi les suivantes représente le mieux votre opinion face à la densité de cerfs de Virginie sur l'île.

- Il y a une faible densité de cerfs de Virginie sur l'île.
- Il y a une densité normale de cerfs de Virginie sur l'île.
- Il y a une forte densité de cerfs de Virginie sur l'île.
- Il y a une surpopulation de cerfs de Virginie sur l'île.

14. La densité de cerfs de Virginie occasionne une perte important de biodiversité (exemple : la perte des sapinières et des petits arbres fruitiers tels que le framboisier).

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

Pas d'opinion / Ne sais pas

15. Le broutement intensif du cerf de Virginie occasionne une détérioration importante à long terme de son propre habitat ?

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

Pas d'opinion / Ne sais pas

16. La perte de sapinières menace la survie à long terme du cerf sur l'île.

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

Pas d'opinion / Ne sais pas

17. Les approches suivantes seraient appropriées pour Anticosti.

A) Ne pas intervenir et laisser faire la nature.

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

Pas d'opinion / Ne sais pas

B) Contrôler la population de cerfs de Virginie à l'aide d'un programme de chasse sportive intensive.

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

Pas d'opinion / Ne sais pas

C) Contrôler la population de cerfs de Virginie à l'aide d'un programme de chasse commerciale, c'est-à-dire permettre la vente commerciale de la viande de cerf de Virginie issue de la chasse.

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

Pas d'opinion / Ne sais pas

D) Contrôler la population de cerfs de Virginie par l'introduction d'un prédateur du cerf.

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

Pas d'opinion / Ne sais pas

E) Restaurer l'habitat du cerf de Virginie par une stratégie d'aménagement en blocs de coupe clôturés (enclos) telle que présentement effectuée.

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

- Pas d'opinion / Ne sais pas

18. Avez-vous des inquiétudes quant au maintien à long terme de la population de cerfs de Virginie sur l'île d'Anticosti ?

- Non, aucune inquiétude
- Oui, mes inquiétudes sont très faibles
- Oui, mes inquiétudes sont faibles
- Oui, mes inquiétudes sont modérées
- Oui, mes inquiétudes sont élevées
- Oui, mes inquiétudes sont très élevées

Si vous êtes un chasseur ou chasseuse de cerfs de Virginie répondez à la question 19, sinon, passez à la question 20.

19. L'exploitation forestière sur l'île d'Anticosti influence ou modifie la qualité de la chasse aux cerfs de Virginie.

- A)
- Tout à fait en accord
 - Modérément en accord
 - Modérément en désaccord
 - Tout à fait en désaccord

 - Pas d'opinion / Ne sais pas
- B) Et ce de façon :
- Uniquement positive
 - Majoritairement positive
 - Uniquement négative
 - Majoritairement négative
 - Aucune influence ou modification

20. L'exploitation forestière sur l'île d'Anticosti influence ou modifie vos activités effectuées en forêt autre que la chasse aux cerfs de Virginie?

- A)
- Tout à fait en accord
 - Modérément en accord
 - Modérément en désaccord
 - Tout à fait en désaccord

 - Pas d'opinion / Ne sais pas

- B) Et ce de façon :
- Uniquement positive
 - Majoritairement positive
 - Uniquement négative
 - Majoritairement négative
 - Aucune influence ou modification

Aménagement actuel

21. Que pensez-vous de la superficie qu'occupent actuellement les coupes forestières sur l'île d'Anticosti ?

- Tout à fait acceptable
- Modérément acceptable
- Modérément inacceptable
- Tout à fait inacceptable

- Pas d'opinion / Ne sais pas

22. Que pensez-vous de la répartition des coupes forestières dans l'espace sur l'île d'Anticosti ?

- Tout à fait acceptable
- Modérément acceptable
- Modérément inacceptable
- Tout à fait inacceptable

- Pas d'opinion / Ne sais pas

23. Que pensez-vous de la grandeur des enclos (blocs de coupe clôturés) sur l'île d'Anticosti ?

- A)
- Tout à fait acceptable
 - Modérément acceptable
 - Modérément inacceptable
 - Tout à fait inacceptable

 - Pas d'opinion / Ne sais pas

B) Veuillez cocher la grandeur qui vous semble acceptable.

- Inférieure à $5 \text{ km}^2 = 2 \text{ mi}^2$ (Enclos Petit Lac Long = $3,2 \text{ km}^2 = 1,2 \text{ mi}^2$)
- Inférieure à $10 \text{ km}^2 = 4 \text{ mi}^2$ (Enclos Lac Simone = $6,7 \text{ km}^2 = 2,6 \text{ mi}^2$)
- Inférieure à $20 \text{ km}^2 = 8 \text{ mi}^2$ (Enclos Tour de Jupiter = $16 \text{ km}^2 = 6,2 \text{ mi}^2$)
- Inférieure à $30 \text{ km}^2 = 12 \text{ mi}^2$ (Enclos Lac du Sud = $29,4 \text{ km}^2 = 11,4 \text{ mi}^2$)
- Autre : _____

- Pas d'opinion / Ne sais pas

Stratégies d'aménagement

24. Êtes-vous informé du contenu du plan général d'aménagement intégré des ressources du milieu forestier de l'île d'Anticosti?

- Tout à fait informé
- Informé
- Peu informé
- Pas informé

25. Que pensez-vous de la répartition des coupes forestières dans le temps telle que prévue par le plan sur l'île d'Anticosti?

- Tout à fait acceptable
 - Modérément acceptable
 - Modérément inacceptable
 - Tout à fait inacceptable
- Pas d'opinion / Ne sais pas

26. Que pensez-vous des stratégies d'aménagement en blocs clôturés (enclos) telles que prévues par le plan sur l'île d'Anticosti ?

- Tout à fait acceptable
 - Modérément acceptable
 - Modérément inacceptable
 - Tout à fait inacceptable
- Pas d'opinion / Ne sais pas

27. Que pensez-vous de la stratégie actuellement utilisée afin de diminuer au maximum la population de cerfs à l'intérieur des enclos (blocs de coupe clôturés)?

- Tout à fait acceptable
 - Modérément acceptable
 - Modérément inacceptable
 - Tout à fait inacceptable
- Pas d'opinion / Ne sais pas

28. La stratégie d'aménagement par enclos (blocs de coupe clôturés) semble être une solution efficace pour assurer le maintien de l'habitat du cerf à long terme.

- Tout à fait en accord
 - Modérément en accord
 - Modérément en désaccord
 - Tout à fait en désaccord
- Pas d'opinion / Ne sais pas

Consultation publique

29. Vous est-il arrivé de participer aux consultations publiques (table de concertation, réunions de travail, rencontres publiques, ateliers de discussion)?

- Oui
- Non

30. Êtes-vous intéressé à participer à ces consultations publiques ?

- Tout à fait intéressé(e)
- Modérément intéressé(e)
- Peu intéressé(e)
- Pas intéressé(e)

31. Êtes-vous satisfait par le processus de consultation publique en place sur l'île d'Anticosti?

- Très satisfait
- Modérément satisfait
- Modérément insatisfait
- Très insatisfait

- Pas d'opinion / Ne sais pas

32. Vos préoccupations et attentes sont prises en considération.

- Tout à fait en accord
- Modérément en accord
- Modérément en désaccord
- Tout à fait en désaccord

- Pas d'opinion / Ne sais pas

Questions Générales

33. De façon générale, êtes-vous pour ou contre le fait qu'il y ait de l'exploitation forestière sur l'île d'Anticosti ?

- Tout à fait pour
- Modérément pour
- Modérément contre
- Tout à fait contre

- Pas d'opinion / Ne sais pas

34. Quelle réponse parmi les suivantes représente le mieux votre opinion face à l'exploitation forestière sur l'île d'Anticosti.

- Je considère l'exploitation forestière sur Anticosti comme étant acceptable.
- Je considère que l'exploitation forestière sur Anticosti est acceptable dans la mesure où celle-ci s'effectue en harmonie avec les autres utilisations de la forêt telle que la villégiature et la chasse aux cerfs de Virginie.
- Je considère que l'exploitation forestière n'est pas acceptable sur Anticosti, puisqu'il s'agit d'un milieu écologique important que l'on se doit de préserver.
- Je considère que l'exploitation forestière n'est pas acceptable sur Anticosti, puisqu'elle menace la population de cerf de Virginie
- Je considère que l'exploitation forestière n'est pas acceptable sur Anticosti, puisqu'elle nuit à l'industrie de la chasse aux cerfs de Virginie.
-

Autre : _____

Merci de votre participation !

Ce questionnaire a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (CERUL).